

Rapport d'activité & du développement durable



SAINT-BRIEUC ARMOR
AGGLOMÉRATION
2020



La terre, la mer, l'avenir en commun

    saintbrieuc-armor-agglo.fr



SAINT
BRIEUC
ARMOR
AGGLOMÉRATION

BINIC-ÉTABLES-SUR-MER // HILLION // LA HARMOYE // LA MÉAUGON // LANFAINS // LANGUEUX
LANTIC // LE BODÉO // LE FÆIL // LE LESLAY // LE VIEUX-BOURG // PLAINE-HAUTE // PLAINTÉL
PLÉDRAN // PLÉRIN // PLÆUC-L'HERMITAGE // PLOUFRAGAN // PLOURHAN // PORDIC // QUINTIN
SAINT-BIHY // SAINT-BRANDAN // SAINT-BRIEUC // SAINT-CARREUC // SAINT-DONAN // SAINT-GILDAS
SAINT-JULIEN // SAINT-QUAY-PORTRIEUX // TRÉGUEUX // TRÉMUSON // TRÉVENEUC // YFFINIAC

SOMMAIRE

DU RAPPORT

D'ACTIVITÉ

- La gouvernance P 3
- Le projet de territoire..... P 4
- Les élus..... P 5
- L'organigramme P 6
- Compétences P 7
- Impacts de la crise covid P 8
- Finances et commande publique..... P 9
- Ressources humaines P 10
- Systèmes d'information
et déploiement numérique P 11

- Développement économique..... P 12
- Emploi P 13
- Tourisme P 14
- Enseignement supérieur et jeunesse P 15
- Communication, promotion du territoire ... P 16

- Mobilité P 17
- Travaux et aménagement SIG..... P 18

- Les pôles de proximité P 19
- Habitat et gens du voyage..... P 20
- Enfance P 22
- CIAS P 23
- Contrat local de santé P 24
- Sport P 25
- Culture P 26

- Urbanisme P 27
- Développement durable P 28
- Eau et assainissement..... P 29
- Protection de l'environnement..... P 30
- Déchets et coopération internationale P 31

EDITO

2020 aura été une année charnière à bien des égards.

Tout d'abord, de par le contexte sanitaire et ses conséquences sur l'économie, l'emploi, les secteurs sportifs et culturels et nos relations sociales. Des circonstances inédites qui nous ont amenés à faire preuve d'adaptation pour répondre à l'urgence. Cette situation a eu de lourdes conséquences sur les finances de l'Agglomération puisque l'impact de cette crise COVID est évalué à 9,2M€ pour la période 2020-2022.

C'est aussi une année de transition liée au changement de gouvernance.

Il nous fallait donc à la fois agir pour nos habitants et nos entreprises sans engager la nouvelle équipe de manière significative pour lui laisser le temps et la possibilité de définir ses priorités et son programme d'actions pour les années à venir. C'est ce qui a été amorcé, dès septembre 2020, avec la révision du Projet de Territoire et de notre Plan Pluriannuel d'Investissement.

Ce rapport d'activité est le reflet de cette année 2020 si particulière et je tiens à saluer l'engagement des élus et des agents qui ont permis d'assurer la continuité du service public.



Ronan KERDRAON
Président

LA GOUVERNANCE

CHAQUE COMMUNE EST REPRÉSENTÉE AU SEIN DES INSTANCES DE SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION. ELLES ÉTUDIENT, PRÉPARENT, VOTENT LES DÉCISIONS QUI PERMETTENT DE METTRE EN ŒUVRE LE PROJET DE TERRITOIRE SELON LES COMPÉTENCES DÉLÉGUÉES À L'AGGLOMÉRATION.

334 délibérations

693 décisions de la Présidence

49 décisions du bureau décisionnel

192 arrêtés

7 Bureaux décisionnels

6 Bureaux statutaires

11 conseils d'Agglomération

80 conseillers communautaires

6 conférences des maires



La gouvernance a changé le 16 juillet 2020.

Pendant l'état d'urgence, du 30 avril au 25 juin 2020, les délibérations sont passées en décisions de la Présidente avec avis des vice-présidents en Bureaux (6 bureaux).

La gouvernance a changé le 16 juillet 2020, date de l'élection du Président Ronan Kerdraon.

Le conseil communautaire : il se réunit une fois par mois en séance publique pour délibérer et adopter les décisions qui rythment les actions de la communauté d'Agglomération.

Les 80 conseillers communautaires votent des délibérations inscrites à un ordre du jour fixé par le Président de l'Agglomération. Ces délibérations sont préalablement préparées au sein des commissions thématiques, présentées et discutées en Bureau et en conférence des maires le cas échéant.

Le Bureau d'Agglomération est une instance d'examen et d'arbitrage des projets. Le Bureau se réunit, toutes les semaines et en amont des conseils communautaires pour préparer et instruire les dossiers qui seront soumis au vote des élus. Mais les élus du Bureau peuvent aussi être amenés à voter des décisions selon les délégations qui leur sont attribuées par le conseil d'Agglomération.

Le Bureau est composé du Président et des vice-présidents. Les conseillers délégués et conseillers missionnés désignés sont amenés à y participer selon les sujets à l'ordre du jour.

La conférence des maires est une instance de coordination entre Saint-Brieuc Armor Agglomération et les communes membres, au sein de laquelle il peut être débattu de tous sujets d'intérêt communautaire.

Le Président Kerdraon a souhaité lui donner un rôle politique majeur au sein de l'Agglomération. Elle se réunit au moins une fois par mois à son initiative, pour des débats entre Maires de l'Agglomération pour amorcer des décisions prises en Bureau.

Les commissions thématiques sont chargées d'étudier les rapports soumis aux bureaux et au conseil communautaire relevant de leur domaine de compétence. Saint-Brieuc Armor Agglomération compte 7 commissions regroupées en 4 pôles :

- le développement durable ;
- la cohésion sociale et territoriale ;
- le développement et l'attractivité du territoire ;
- l'administration et les finances.

LE PROJET DE TERRITOIRE

au service du développement durable

L'ARTICLE 255 DE LA LOI DU 12 JUILLET 2010, PORTANT ENGAGEMENT NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT, PRESCRIT AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET AUX ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE (EPCI) DE PLUS DE 50 000 HABITANTS D'ÉLABORER UN RAPPORT SUR LEUR SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE. CE RAPPORT EST PRÉSENTÉ PAR L'EXÉCUTIF DE LA COLLECTIVITÉ PRÉALABLEMENT AUX DÉBATS D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES.

Depuis 2016, l'Agglomération de Saint-Brieuc a fait le choix de fusionner ce rapport de développement durable avec le rapport d'activité. En effet, **le développement durable fait maintenant partie intégrante de l'ensemble des politiques communautaires.**

Par ailleurs, les élections de 2020 ont conduit à un fort renouvellement des équipes d'élus qui ont souhaité redéfinir les priorités du projet et préciser **sa déclinaison opérationnelle.**

La nouvelle gouvernance souhaite inscrire le territoire dans les grandes stratégies nationales et européennes : le Plan de relance de l'État et les différents financements régionaux et européens orientent leurs enveloppes budgétaires en faveur des grandes transitions écologiques, énergétiques et numériques. Il était donc important de repositionner l'Agglomération sur ces programmes, mais aussi de renforcer les coopérations locales.

À cela, la crise sanitaire, économique et sociale que nous traversons depuis mars 2020 nous impose de se requestionner sur les priorités du mandat et de faire preuve de pragmatisme et d'agilité. La transition écologique et

l'emploi non délocalisable sont des priorités absolues qui guideront les politiques de l'Agglomération.

Dans ce contexte, une réactualisation du Projet de territoire a été engagée à partir de septembre 2020 à l'occasion d'un séminaire des élus. S'en est suivi un processus de co-construction auquel ont participé les élus communautaires (sessions plénières), mais aussi la conférence des maires, les conseils municipaux, les directeurs généraux des 32 communes et les agents de l'Agglomération. La société civile y a aussi activement participé via la contribution du Conseil de développement.

Ce travail a donné lieu à un nouveau document d'orientation stratégique à l'été 2021.

Il prend bien sûr en compte les nouveaux projets de développement durable qui ont été développés dans toutes les compétences communautaires, mais aussi dans le fonctionnement de l'administration : Plan climat air énergie territorial, Plan de déplacement urbain, Programme local de l'habitat, Plan d'aménagement et de développement durable qui est la première brique du Plan local d'urbanisme intercommunal.



Relève d'une action en faveur du développement durable



Les élus ont participé à la réactualisation du Projet de territoire.

LES ÉLUS

LE PRÉSIDENT

Ronan KERDRAON

LES VICE-PRÉSIDENTS

- **Mickaël COSSON**
1^{er} Vice-président
Développement touristique et attractivité du territoire
- **Hervé GUIHARD**
2^e Vice-Président
Économie : industrie, commerce, artisanat, zones d'activités économiques, Palais des Congrès
- **Christine MÉTOIS-LE BRAS**
3^e Vice-Présidente
Rayonnement culturel et sportif
- **Rémy MOULIN**
4^e Vice-Président
Collecte, traitement et valorisation des déchets
- **Blandine CLAESSENS**
5^e Vice-Présidente
Mobilités, PDU, voirie d'intérêt communautaire
- **Pascal PRIDO**
6^e Vice-Président
Agriculture et transition alimentaire
- **Sylvie GUIGNARD**
7^e Vice-Présidente
Habitat, logement, prévention et politique de la ville
- **Vincent ALLENO**
8^e Vice-Président
RH, finances, pacte financier et fiscal, politiques contractuelles
- **Thibaut GUIGNARD**
9^e Vice-Président
Urbanisme et aménagement du territoire
- **Loïc RAOULT**
10^e Vice-Président
Cohésion sociale, CIAS, famille, santé
- **Jean-Marc LABBÉ**
11^e Vice-Président
Politique de l'énergie et transition écologique, PCAET
- **Thierry SIMELIÈRE**
12^e Vice-Président
Politique de la mer, activités portuaires, plaisance
- **Gérard LE GALL**
13^e Vice-Président
Eau et assainissement
- **Bertrand FAURE**
14^e Vice-Président
Recherche et innovation – Zoopôle, enseignement supérieur
- **Denis HAMAYON**
15^e Vice-Président
Grand cycle de l'eau, risques majeurs, GEMAPI

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

- **Laure MITNIK**
Attractivité des bourgs et centres villes, opérations de revitalisation du territoire
- **Gérard MEROT**
CAO, achats, marchés, affaires générales
- **Hugues LESAGE**
Mobilités en milieu rural et déplacements doux
- **Jean-Marie BENIER**
Démocratie intracommunautaire, communication
- **Michelle HAICAULT**
Politique de la ville, CISPD, rénovation des logements sociaux
- **Bruno BEUZIT**
Economie sociale et solidaire
- **Eliane LALANDEC-DAVOINE**
Suivi de l'audit financier et RH
- **Jean-Paul HAMON**
Accessibilité aux services publics, patrimoine immobilier et foncier
- **Christian JOLLY**
Déploiement de la fibre, usage du numérique, digitalisation
- **Didier LE BUHAN**
Budget, PPI et prospective financière
- **Yannick LE CAM**
Insertion sociale et professionnelle
- **Nicolas NGUYEN**
Enseignement supérieur, SGPU, jeunesse et vie étudiante
- **Laurence MAHE**
Grand cycle de l'eau
- **Joël LE BORGNE**
Suivi du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

LES CONSEILLERS MISSIONNÉS

- **Paul CHAUVIN**
Proximité et lisibilité des politiques publiques communautaires
- **Stéphane OLLIVIER**
Petite enfance
- **David BELLEGUIC**
Contrat local de santé et revitalisation médicale
- **Pascale GALLERNE**
Mise en place de la REOM
- **Joël BATARD**
Gens du voyage
- **Rachid DYDA**
Equipements sportifs intercommunaux
- **Damien GASPAILLARD**
Réalisation d'un atlas intercommunal de la biodiversité
- **Michel PETRA**
Accompagnement du sport de haut niveau

L'ORGANIGRAMME

au 1^{er} mars 2021



LE PRÉSIDENT
Ronan KERDRAON



CABINET
JJ. GOURHAN
T. LE LAY
S. GUILLAUME



D^o COMMUNICATION
C. BROCHERIOUX



SECRETARIAT GÉNÉRAL
ACCUEIL / PROTOCOLE / ASSEMBLÉES
I. BIDEAU



DIRECTION GÉNÉRALE
DES SERVICES
L. PENHOUET



D^o PROSPECTIVE / STRATÉGIE TERRITORIALE
/ ENS. SUP. / RECHERCHE / INNOVATION
B. RAMAIN



Direction Générale Adjointe
Ressources et Rayonnement Culturel et Sportif :
F. SERET



Direction Générale Adjointe
Cohésion Sociale et Territoriale :
C. BOSCHER



Direction Générale Adjointe
Aménagement & Développement
du Territoire :
C. RIBIERAS

D^o FINANCES : S. LE BORGNE

- Service Programmation Financière - Elaboration budgétaire : S. LE BIHAN
- Service Exécution budgétaire : Ch. FALEUR

D^o MUTUALISÉE RESSOURCES HUMAINES : J. CLOUET

- Service Gestion Administrative : N. RENAUD
- Service GPEC : J. LE MIGNON
- Service Prévention Santé Ressources : A.B. ROBIC

D^o AFFAIRES JURIDIQUES/ COMMANDE PUBLIQUE

- Service Commande Publique M. VALDIVIESO
- Service Affaires Juridiques F. SCHABAVER

D^o MUTUALISÉE DES SYSTÈMES D'INFORMATION G. MAILLARD

- Service Etudes et Développement : B. GUILLO
- Services Support et Usages Numériques : E. COURTEAU
- Service Infrastructure D. GREE

MISSION HYGIÈNE SÉCURITÉ AU TRAVAIL S. DUBOIS

D^o DES SPORTS, DE LA CULTURE ET DES GRANDS ÉVÈNEMENTS : C. THEZE

- Directeur Adjoint sports : G. GUEGAN
- Chef d'établissement Goélys : JM GRAVAUD
- Chef d'établissement Ophéa : B. MALMOUX
- Chef d'établissement Aquabaie & Aquaval & H.Boucher : E. VIGNETTE
- Chef d'établissement Patinoire-Hippodrome-Halle Dupureur : Y. CARRASCOSA
- Golf de la Baie : JL. ROPERCH
- Pôle nautique de Sud Goélo : Y. SATIN
- Mission d'appui développement sportif : L. LE BERT
- Service Médiation culturelle : H. DURECHOU
- Responsable Action culturelle : J. GOURDAIS
- Mission d'appui lecture publique et développement de la politique culturelle : A LEJEUNE
- Enseignement musical : A FOURCHON

D^o HABITAT ET CADRE DE VIE : M. GAUDIN

- Service Habitat-Logement : S. QUEMENEUR
- Service Accueil des Gens du Voyage (SAGEV) : A. GUILLOU
- CISP / Politique de la ville : L. GAESSLER
- Convention territoriale globale : A. BAHIER

D^o FAMILLES - PROXIMITÉ : E. THUEUX

- Service RPAM-Petite Enfance : K. RONDEAU
- Service commun ALSH
- Les Pôles de proximité : Quintin, Ploeuc-L'Hermitage, Binic Etables-sur-Mer

D^o ACTION SOCIALE ET SANTÉ : F. MOTHRE

CIAS

D^o DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE :

- N. ROUAULT-BRIAND
- Service Entreprises : A. BIGNARD
- Service Insertion Sociale et Professionnelle : C. GAUBERT

D^o DU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE : S. COURTOIS

D^o AMÉNAGEMENT ET DÉPLACEMENT : J.F. QUERE

- Directeur Adj : E. LE RIGOLEUR
- Service commun Aménagement de l'espace public : A. BEUVANT
- Service Infrastructures : E. LE RIGOLEUR
- Service commun Déplacements : B. PASCOU
- Service Architecture : S. COTARD
- Service SIG Interco : M. MILLE
- Service Foncier : B. JOSSE
- Service Gestion du patrimoine bâti : B. FAOU

Régie de l'Eau et de l'Assainissement : F. BUISINE

- Service Milieux aquatiques-Bassins versants : F. DAVID
- Service Patrimoine : Y. PICARD
- Service Exploitation Réseaux
- Service Exploitation Traitement : JM. LE RAY
- Service Relations Usagers et Ressources : N. THEISEN

Autorité Organisatrice de l'Eau et de l'Assainissement : C. DYRDA

D^o ENVIRONNEMENT SALUBRITÉ : F. BERROD

- Service Collecte et traitement des déchets : D. QUEMENEUR
- Service Energie Développement Durable : S. LE VOURCH

Service Prévention des risques : Th. PROVOST

Service Application Droit des sols / PLU : S. BARRAS

LÉGENDE

- DEVELOPPEMENT DURABLE
- DEVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE
- COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE
- ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

ROUGE : D^o mutualisées avec Saint-Brieuc (et Ploufragan pour la DMSI)
NOIR : D^o communautaire
VERT : Rattachement fonctionnel

COMPÉTENCES



L'Agglomération exerce des compétences obligatoires, telle que la collecte des déchets.



L'Agglomération exerce également des compétences facultatives telles que la promotion du sport.

Les compétences obligatoires

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire
- Équilibre social de l'habitat
- Politique de la ville
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Eau
- Assainissement des eaux usées
- Gestion des eaux pluviales et urbaines

Les compétences supplémentaires

- Création ou aménagement, entretien et gestion de voirie et de parcs de stationnement d'intérêt communautaire
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire

Les compétences facultatives

- Abris voyageurs
- Coopération décentralisée et solidarité internationale
- Culture (lecture publique, enseignement et éducation artistiques et musicaux, spectacles vivants et arts visuels)
- Défense extérieure contre l'incendie
- Enseignement supérieur, recherche, innovation
- Événementiel communautaire
- Insertion professionnelle et sociale
- Nouvelles technologies de l'information et de la communication
- Politique de l'enfance
- Prévention de la délinquance
- Protection de l'environnement
- Quartiers ne relevant pas de la politique de la ville
- Réseaux de chaleur
- Santé (Contrat local de santé, ingénierie de l'accès aux soins)
- Service public d'accompagnement des entreprises
- Service public de location de bicyclettes
- Sentiers
- Sport (équipements sportifs, transport de publics vers les équipements, soutien à la formation des jeunes, sport de haut niveau amateur)

IMPACTS DE LA CRISE COVID

LE BUDGET 2020 A ÉTÉ EXÉCUTÉ DANS UN CONTEXTE INTERNATIONAL INÉDIT MARQUÉ PAR LA CRISE SANITAIRE, ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DUE À LA PANDÉMIE DE CORONAVIRUS. CETTE CRISE VA IMPACTER FORTEMENT ET DE MANIÈRE DURABLE LE BUDGET DES COLLECTIVITÉS.

L'IMPACT DE LA CRISE SUR L'EXÉCUTION DU BUDGET 2020 DE SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION A ÉTÉ CHIFFRÉ À 2,5 MILLIONS D'EUROS. LES CONSÉQUENCES DE LA CRISE SERONT PLUS FORTES SUR LES EXERCICES 2021 ET 2022 EN RAISON DE L'EFFET DIFFÉRÉ SUR LA FISCALITÉ DES ENTREPRISES.

1,67M€

de perte de recettes liée à la baisse des activités des services, aux remboursements des usagers (piscines et autres équipements sportifs et culturels, transports collectifs, Fablab, Taxe de séjour, gratuité des aires d'accueil des gens du voyage et exonération de loyers pour les entreprises).

665K€

de diminution du versement mobilité. Il est impacté par l'exonération accordée au titre du chômage partiel.

3M€

fonds d'aide aux entreprises.

4,7M€

de perte de recettes fiscales estimée sur la période 2020-2022.

9,2M€

impact global estimé pour Saint-Brieuc Armor Agglomération sur la période 2020 à 2022.



Cédric Moreau, gérant du snack Chez Léo, à Saint-Quay-Portrieux, a eu besoin d'un accompagnement personnalisé, financé par l'Agglomération, pour relancer son activité.



Marc Pillonetto, dirigeant de la savonnerie Capitaine, a bénéficié du dispositif Covid TPE.

ZOOM

Comme tout employeur, Saint-Brieuc Armor Agglomération a mis en place des mesures de protection sanitaire pour protéger ses agents : achats des protections individuelles, aménagement des espaces de travail afin de respecter les distanciations physiques pour les agents comme pour l'accueil des publics, télétravail... Sur 2020, ces aménagements et fournitures représentent 362 K€ de dépenses supplémentaires.

Mais cet accompagnement s'est aussi traduit par un suivi particulier des situations individuelles afin de protéger les agents, dont les personnes vulnérables, et leur permettre d'assurer la garde de leurs enfants pendant les périodes de confinement.

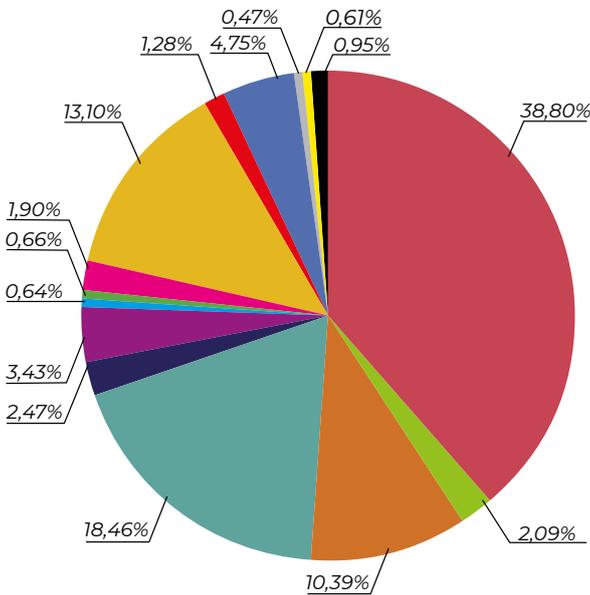
Des lettres d'information dédiées, suivi psychologique, accompagnement du télétravail... ont aussi fait partie des outils déployés afin que les agents puissent vivre au mieux cette période si particulière tout en garantissant un maintien du service public.

FINANCES ET COMMANDE PUBLIQUE

CHAQUE ANNÉE, LE BUDGET PREND EN COMPTE LES BESOINS NÉCESSAIRES POUR ASSURER LES SERVICES À LA POPULATION QUI FONT PARTIE DES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES DE LA COLLECTIVITÉ. IL EST AUSSI CONSTRUIT DE MANIÈRE À RÉPONDRE AUX OBJECTIFS ET PRIORITÉS DES ÉLUS.

LA RÉALISATION BUDGÉTAIRE 2020 A ÉTÉ BOUSCULÉE PAR LA CRISE SANITAIRE TANT EN TERMES DE RECETTES QUE DE DÉPENSES PARTICULIÈRES. 2020 A AUSSI ÉTÉ UNE ANNÉE DE TRANSITION LIÉE AU CHANGEMENT DE GOUVERNANCE ET AU QUESTIONNEMENT DU PROJET DE TERRITOIRE ET DE LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS (PPI).

Dépenses réelles consolidées par politique en investissement et fonctionnement : 188,16 M€



- Environnement
- Aménagement voirie
- Dotations et fonds de concours aux communes
- Administration générale, opérations financières et communication
- Incendie et secours
- Développement économique
- Enseignement, recherche, innovation
- Tourisme
- Habitat et logement
- Transport et déplacements
- Culture et équipements culturels
- Équipements de loisirs et politique sportive
- Insertion sociale et professionnelle
- Cohésion sociale
- Petite enfance, enfance, jeunesse

188 M€

dont 91,56M€ pour le budget général soit 48,66 %. Il s'agit des dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement consolidées.

61 M€

de dépenses d'investissement dont 13,5M€ consacrés au remboursement du capital de la dette de l'ensemble des budgets.

165,6 M€

de recettes réelles de fonctionnement.

64

consultations ont été lancées en 2020 par le service commande publique de l'Agglomération. 43,75 % des marchés lancés concernent des travaux essentiellement dans le domaine de la voirie, de l'eau et de l'assainissement et des bâtiments. La direction Aménagement et déplacements a été à l'origine de 29 consultations, contre 16 à la direction Eau et assainissement. Viennent ensuite la direction des Grands événements sportifs et culturels, la Collecte et les Achats (de 3 à 4 consultations chacune).

41 M€ HT

ont été attribués par l'Agglomération en commande publique. Il s'agit essentiellement de marché de travaux (38 772 553€ HT) dont l'attribution du marché de l'usine d'eau de Ploufragan (23 000 000€ HT). Les marchés de fourniture représentent environ 700 000€ HT et ceux de services, 1 000 000€ HT environ.

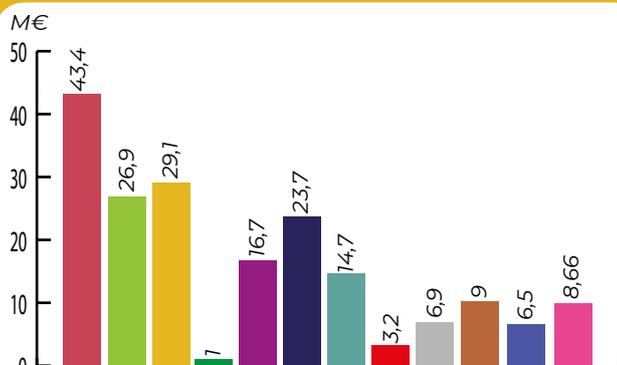
71 %

des marchés ont été attribués à des entreprises ou agences de sociétés nationales situées dans les Côtes d'Armor. Sans l'attribution du marché de l'usine d'eau potable (23M€ HT), le pourcentage des marchés (en montant) attribués aux entreprises costarmoricaines représente 60 % du montant total attribué, soit un peu plus de 9M€ HT.

15

commissions d'appel d'offres ont été réunies en 2020.

Recettes de fonctionnement et d'investissement : 189,7 M€



- Produits des services
- Impôts payés par les entreprises (CVAE, CFE, TASCOM)
- Impôts ménages (TH et foncier)
- GEMAPI
- Versement mobilité
- Dotations et participations
- TEOM
- Autres impôts et taxes
- Autres recettes et produits exceptionnels
- Emprunts
- Subventions
- Autres recettes d'investissement

RESSOURCES HUMAINES

EN 2020, À L'INSTAR DE TOUS LES SERVICES, LA DIRECTION MUTUALISÉE DES RESSOURCES HUMAINES (DMRH) A ÉTÉ PROFONDÉMENT IMPACTÉE PAR LA CRISE SANITAIRE. ELLE S'EST IMPLIQUÉE DANS LE RECENSEMENT DES AGENTS VULNÉRABLES ET A FAIT LE LIEN AVEC LE MÉDECIN DE PRÉVENTION. ELLE A VEILLÉ À L'APPLICATION DES PROTOCOLES GOUVERNEMENTAUX, A MIS EN PLACE LES PLANS DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ ET A ASSURÉ LE SUIVI DES POSITIONS ADMINISTRATIVES DES AGENTS. NÉANMOINS, LES PROJETS PRIORITAIRES ONT ÉTÉ POURSUIVIS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE : MISE EN PLACE DES LIGNES DIRECTRICES DE GESTION, ACCOMPAGNEMENT DES SERVICES ET DES ORGANISATIONS DE TRAVAIL OU ENCORE DÉVELOPPEMENT DE LA DÉMARCHE «QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL».

35 800 124 €

de dépenses relatives aux rémunérations du personnel de l'Agglomération en 2020 (salaires, primes, indemnités, formations et frais de déplacement, action sociale et assurances).

170

métiers différents existent au sein de l'Agglomération. Le service Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences travaille, pour le second semestre 2021, sur le déploiement d'un référentiel métier permettant d'analyser les besoins de formation, de remettre à jour les profils et fiches de postes.

416

agents de Saint-Brieuc Armor Agglomération ont été formés entre décembre 2019 et décembre 2020 à la prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS).

76

agents ont été, dès le début de la crise sanitaire, affectés à d'autres missions au centre intercommunal d'action sociale (livraison de repas par exemple), à la collecte des déchets, à la direction du Développement économique ou en renfort au sein des autres directions.

250

agents ont télétravaillé au moins une journée lors du premier confinement. Ce mode inédit d'organisation du travail a bousculé les pratiques des services et des agents. Cela a permis de faire émerger un protocole de télétravail qui sera mis en place à la fin de la crise sanitaire.

6

numéros d'une newsletter spéciale Covid à destination des agents ont été publiés par la DMRH entre octobre et décembre 2020. À destination des agents, elles ont été diffusées par mail, via l'intranet ainsi que sur la plate-forme d'information en ligne cloud. Cette communication a permis d'informer l'ensemble du personnel des nouvelles consignes sanitaires, mais aussi de valoriser le travail des directions et des agents dans cette période particulière.



Des agents de différentes directions ont répondu présents pour aider les services fortement impactés par la crise sanitaire lors de moments charnières.



La formation sur la prévention des troubles musculo-squelettiques a permis aux agents de découvrir les TMS et les façons de s'en prémunir.

ZOOM

L'une des innovations de la loi du 6 août 2019 de transformation de la Fonction Publique oblige les collectivités territoriales à définir des lignes directrices de gestion. En 2020, un premier travail a été mené par la DMRH sur la promotion et valorisation des parcours. Cette réflexion menée grâce à la contribution des agents et directions a permis :

- de formaliser la procédure et de définir les critères de promotion interne et d'avancement qui seront appliqués dès 2021, dans un objectif de transparence et d'information vis-à-vis des agents et de l'encadrement ;
- d'harmoniser leur mise en œuvre dans les directions ;
- d'affirmer le lien avec l'entretien d'évaluation professionnelle ;
- de maintenir un dialogue social de qualité malgré l'évolution du cadre réglementaire.

SYSTÈMES D'INFORMATION & déploiement numérique

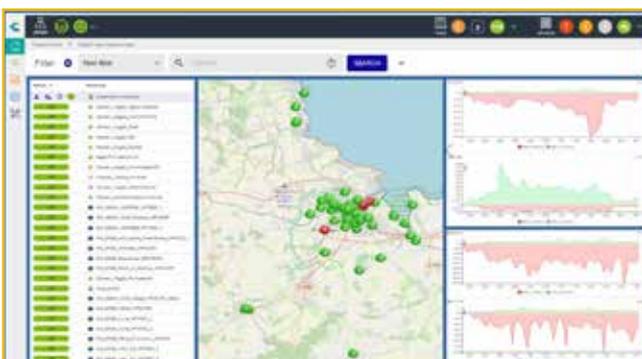
LA DIRECTION MUTUALISÉE DES SYSTÈMES D'INFORMATION (DMSI) GÈRE LES SYSTÈMES D'INFORMATION DE SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION, DES VILLES DE SAINT-BRIEUC ET PLOUFRAGAN. LA DMSI MET EN PLACE ET MAINTIEN EN FONCTIONNEMENT 250 APPLICATIONS INFORMATIQUES. ELLE ASSURE LA GESTION ET L'ASSISTANCE UTILISATEURS POUR L'INFORMATIQUE (1 700 POSTES INFORMATIQUES, 140 SERVEURS...) ET POUR LA TÉLÉPHONIE FIXE ET MOBILE SUR PLUS DE 300 SITES. LA DMSI COMPREND UN FABLAB, SAINT-BRIEUC FACTORY.



Différents projets réalisés avec:

- La ville de Saint-Brieuc
- SDISS 22
- Syndicat mixte Erquy Fréhel
- Différents professionnels
- Particulier, scolaire, associatif etc...

Pendant la crise sanitaire, Saint-Brieuc Factory a réalisé 1 700 protections, visières et écrans de lunettes pour les personnels soignants de l'hôpital de Saint-Brieuc, la médecine de ville et les professionnels en activité pendant le premier confinement.



La DMSI dispose de 1 600 points de mesure et de contrôle pour la supervision du système d'information (serveurs, réseaux, liaisons internet...).

500

agents environ, pendant la crise du Covid et les confinements, ont pu télétravailler et utiliser de nouveaux outils tels que le **bureau virtuel** (500 bureaux virtuels) et la **visioconférence**. Ainsi, l'Agglo a organisé 180 visioconférences par mois réunissant plus de 1 600 participants. Cela a été rendu possible grâce à une **mobilisation exceptionnelle** de la DMSI pour fournir les moyens informatiques nécessaires au fonctionnement de l'administration.

650

postes sont passés de la suite bureautique Microsoft Office 2003 vers **LibreOffice**. En parallèle, les nouveaux utilisateurs de LibreOffice ont bénéficié d'une **formation**.

450

moyens d'impressions (copieurs ou imprimantes dans les trois collectivités). Un audit a permis de définir un schéma directeur d'équipement.

300

smartphones déployés pour les agents de Saint-Brieuc Armor Agglomération.

52 100

logements ou entreprises pouvaient, en décembre 2020, s'abonner à la **fibres optique** dans la zone où le déploiement est assuré et financé par Orange. Cet **opérateur privé** intervient dans les secteurs d'Hillion, Langueux, La Méaugon, Plédran, Plérin, Ploufragan, Pordic, Saint-Brieuc, Saint-Donan, Saint-Julien, Trégueux, Trémuson, Yffiniac. Plus de 16 500 prises ont été raccordées au cours de l'année sur l'ensemble de ces communes.

764 600 €

ont été versés par l'Agglo, en 2020, pour financer - avec l'Europe, l'État, la Région et le Département - le **programme Bretagne très haut débit** (BTHD). Dans 19 communes de l'Agglo⁽¹⁾, c'est **Mégalis Bretagne** qui déploie, jusqu'en 2026, la fibre dans le cadre de BTHD. Ce programme pèse 8 200 000€ sur le budget de l'Agglomération. Les paiements sont échelonnés sur **10 ans** dont sur l'année 2020. Les premières prises de cette zone seront raccordables en 2021.

(1) Binic-Étables-sur-Mer, La Harmoye, Lanfains, Lantic, Le Bodéo, Le Leslay, Le Foëil, Le Vieux-Bourg, Quintin, Plaine-Haute, Plaintel, Ploëuc-L'Hermitage, Plourhan, Saint-Bihy, Saint-Brandan, Saint-Carreuc, Saint-Gildas, Saint-Quay-Portrieux et Tréveneuc.

ZOOM

En 2018, les opérateurs de téléphonie se sont engagés auprès du gouvernement à généraliser une couverture mobile de qualité dans les zones non ou mal couvertes avec un équipement de 5 000 sites en France à échéance de 2025. Dans le cadre du programme "New deal", les préfetures sont chargées d'identifier les zones que les opérateurs devront équiper d'antennes. Il s'agit de couvrir des zones faiblement denses, moins intéressantes commercialement pour les opérateurs de téléphonie mobile. La préfeture des Côtes d'Armor s'appuie sur les 8 EPCI du département pour recenser les zones pas ou peu couvertes en téléphonie mobile. Elle en retient seulement cinq tous les ans. Pour Saint-Brieuc Armor Agglomération, une zone sur Tréveneuc a été retenue en 2019 et deux zones sur Lanfains en 2020. Les opérateurs ont ensuite 24 mois pour couvrir la zone en téléphonie mobile.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

« ALLIER DES CENTRES DYNAMIQUES, DES ESPACES LITTORAUX ET NATURELS ET AGRICOLES DANS UNE VOLONTÉ RÉCIPROQUE DE PARTENARIAT » ET « S'APPUYER SUR NOS SAVOIR-FAIRE ET SINGULARITÉS POUR LA CONQUÊTE DE MARCHÉS EN MUTATION » SONT LES DEUX AXES SUR LESQUELS S'APPUIENT LES MISSIONS DE LA DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.

L'ANNÉE 2020 A ÉTÉ BOULEVERSÉE PAR LA CRISE SANITAIRE QUI A EU DE FORTS IMPACTS SUR L'ENSEMBLE DES ENTREPRISES ET AU PREMIER CHEF LES RESTAURANTS, LES COMMERCE, LES ARTISANS ET LES ENTREPRISES DU SECTEUR DE L'ÉVÉNEMENTIEL ET DU TOURISME. LA DIRECTION S'EST DONC ADAPTÉE AUX NOUVEAUX BESOINS DES ENTREPRISES EN MONTANT DES DISPOSITIFS D'AIDES COMPLÉMENTAIRES À CEUX DÉPLOYÉS PAR L'ÉTAT ET LA RÉGION. LA CRISE A ACCÉLÉRÉ TOUTES LES TRANSITIONS. C'EST DANS CE CONTEXTE QUE LE PROJET TOTEM DE L'INNOVATION A ÉTÉ REDÉFINI EN CONCERTATION AVEC UNE CENTAINE D'ENTREPRISES ET ACTEURS INSTITUTIONNELS.

3 M€

d'enveloppe exceptionnelle ouverte par l'Agglomération pour les années 2020-2021 afin de venir en aides aux entreprises mises en difficulté par la crise sanitaire.

5

dispositifs d'aides aux entreprises ont été mis en place (en plus des 5 dispositifs d'aides classiques) pour soutenir les entreprises mises en difficulté par la crise sanitaire : aide Covid TPE, aides Covid ADIE, aide Covid exceptionnelle, pass numérique, dispositif coaching.

69

entreprises soutenues financièrement dans le cadre des dispositifs d'aides classiques (pass commerce/artisanat, aide à l'immobilier d'entreprises en centralité, aide à l'immobilier en centralité, aide à l'immobilier d'entreprise, aide à l'emploi, aide à l'installation agricole) dont 45 pass commerce. Les projets de développement des entreprises se sont donc poursuivis malgré le contexte.

9

entreprises sont entrées en pépinière en 2020 soit trois de plus qu'en 2019. Malgré la crise sanitaire, la création d'entreprise est restée active sur le territoire de l'Agglomération, une spécificité par rapport au reste du territoire régional.

12

ventes de foncier ont été réalisées sur les zones d'activités économiques en 2020 malgré le confinement de mars, avril et mai.

100

chefs d'entreprises, startupper et représentants de structures ont participé aux réunions d'échanges, à compter de septembre 2020, sur le nouveau projet Totem de l'innovation.



Compte tenu de la crise sanitaire, la Chambre de métiers, partenaire de l'Agglomération, a tenu 12 ateliers en ligne. 3 185 replay ont été visionnés, 5 132 personnes ont été touchées sur Facebook et 810 interactions ont été enregistrées sur les réseaux sociaux.



À partir de septembre, des réunions de concertation se sont tenues, à la Maison de l'Agglo, sur le nouveau projet Totem de l'innovation. Les entreprises ont, par exemple, réfléchi à l'offre de service du Totem et notamment à la nécessité d'intégrer un flablab professionnel.

ZOOM

La crise sanitaire du Covid 19 a impacté économiquement de nombreuses entreprises du territoire, certaines n'ayant pas ou insuffisamment bénéficié des mesures mises en place par l'État et la Région. En articulation avec la Région Bretagne, l'Agglomération a souhaité compléter ces mesures de soutien en créant un fonds d'aides pour les entreprises les plus fragilisées de son territoire. Ces dispositifs sur-mesure, qui ont complété « les trous dans la raquette », ont été montés en concertation avec le réseau de l'accompagnement d'entreprises (CCI, CMA, Initiative Armor, Zoopôle Développement, Réseau Entreprendre 22, ADIE, BGE, experts comptables...). L'enveloppe globale de ce fonds de 3 millions d'euros a notamment financé en 2020 :

- 312 700 € d'abondement au fonds de prêt régional Covid résistance ;
- 40 000 € en opération de coaching entreprise ;
- 140 500 € de prêts et subventions de trésorerie Covid ADIE ;
- 644 490,44 € de subventions de trésorerie Covid TPE ;
- 64 000 € de communication «J'achète local».

EMPLOI

LA CRISE SANITAIRE A ENGENDRÉ UNE CRISE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE AVEC UN TAUX DE CHÔMAGE À 8% AU 31 DÉCEMBRE 2020 SUR LE BASSIN D'EMPLOI DE SAINT-BRIEUC. L'ENVIRONNEMENT DU MARCHÉ DU TRAVAIL EST INCERTAIN. LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRÉCARITÉ ET DE L'EXCLUSION NÉCESSITENT UN ENGAGEMENT FORT DES INSTITUTIONS. SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION INTERVIENT AINSI AUPRÈS DES PUBLICS EN DIFFICULTÉ VIA LA PLATE-FORME INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE ET CONTRIBUE À RÉPONDRE À L'ÉVOLUTION DES BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAUX ET PROFESSIONNELS DES PUBLICS POUR FAVORISER LEUR ACCÈS ET/OU LEUR RETOUR À L'EMPLOI. CETTE PLATE-FORME, EN PLACE POUR TROIS ANS (2021-2023), EST GÉRÉE PAR LE SERVICE INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE).



Parmi les événements qu'elle a organisés, la plate-forme insertion sociale et professionnelle a proposé, en octobre, une journée d'information sur les métiers du bâtiment.



Le Point accueil emploi accompagne les usagers dans leurs démarches liées à l'emploi (pré-inscriptions à Pôle Emploi, actualisations mensuelles, informations sur les droits, sur les formations...), il les conseille et les suit dans leur recherche (aide à la rédaction de CV, lettres de motivation, préparation aux entretiens d'embauche, mises en relation avec les employeurs...). Le rôle du PAE : faciliter le parcours des usagers et orienter le public accueilli vers les bonnes structures.

2 233

personnes accueillies dans le **Point accueil emploi** (PAE), outil intercommunal de proximité au service des usagers.

331

personnes reçues en **entretien individuel** au PAE.

68

partenaires/entreprises et acteurs de l'emploi ont été associés à l'organisation des **10 événements** initiés au titre de la plate-forme d'insertion sociale et professionnelle. Ces événements ont attiré **362 chercheurs d'emploi**.

49 605

heures d'insertion ont été réalisées dans le cadre de la **clause d'insertion sociale** dans les marchés publics, au bénéfice de 126 demandeurs d'emploi. **60 opérations** ont été accompagnées auprès de 19 maîtres d'ouvrage. Cela a contribué à 69 % de mises à l'emploi à 6 mois. 

430 000 €

de **subventions/cotisations** ont été versées en soutien aux actions d'insertion sociale et professionnelle, co-construites avec l'Agglomération, en faveur de l'emploi sur le territoire et notamment dans les **quartiers prioritaires** de la Politique de la Ville. 

ZOOM

Le Point accueil emploi a aujourd'hui besoin d'être modernisé afin de s'adapter aux évolutions technologiques et contextuelles. Il doit permettre de répondre aux besoins d'un public plus large (salariés, étudiants...) dans ses « démarches numériques » de recherche d'emploi ou dans ses démarches administratives d'accès aux droits. Ainsi, le service insertion sociale et professionnelle initie un chantier/formation en partenariat avec les acteurs de l'insertion du territoire (Compagnons Bâisseurs, Ateliers du Cœur, Adalea) et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Côtes d'Armor afin de faire participer les publics à ce projet de réorganisation.

TOURISME

L'OFFICE DE TOURISME DE LA BAIE DE SAINT-BRIEUC A POUR MISSIONS : L'ACCUEIL ET L'INFORMATION DES PUBLICS ; LA PROMOTION DU TERRITOIRE ET DE SES ACTEURS LOCAUX ; LA COMMUNICATION SUR LES ATOUTS DU TERRITOIRE ET L'OFFRE TOURISTIQUE. IL FÉDÈRE ENFIN LES ACTEURS DU TOURISME ET DÉVELOPPE L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE.

250

partenaires touristiques environ font partie des **réseaux** animés par l'office de tourisme (stratégie, animation du groupe qualité, fédération des socio-professionnels et accompagnement à la relance post Covid en lien étroit avec les partenaires institutionnels départementaux et régionaux).

300

critères permettent d'évaluer la performance de l'office de tourisme qui a obtenu, en novembre 2020, la **marque Qualité tourisme**. Ce label récompense l'**excellence de l'accueil**.

27 860

visiteurs annuels à l'office de tourisme et 12 931 demandes guichet qualifiées.

44

visites guidées ont été proposées durant l'été (+25% de fréquence).

4

nouvelles **actions de promotion** ont été menées :

- une **campagne digitale** "le dépaysement proche de chez vous" avec la Région pour accompagner la relance de l'activité touristique durant l'été, mais aussi en arrière-saison, auprès des clientèles bretonne et française ;
- une opération **webmarketing** de 56 jours sur les réseaux sociaux en partenariat avec les professionnels du tourisme de la baie pour mettre en avant des visites guidées et d'entreprises, donner des idées de séjour et inciter à réserver en direct ;
- l'accueil de **blogueurs professionnels** (influenceurs), Les Droners, pour toucher la cible des jeunes actifs, bretons, touristes du Grand Ouest et d'Ile-de-France.

24

newsletters adressées au **grand public** depuis la fin du confinement pour inspirer et informer.



Boom des activités de pleine nature : l'office de tourisme, créateur d'outils pour un séjour dans la baie.



Plus de 300 critères permettent d'évaluer la performance de l'office de tourisme qui a obtenu, en novembre 2020, la marque Qualité tourisme. Ce label récompense l'excellence de l'accueil de l'équipe de l'office, qui entoure son président, Mickaël Cosson.

ZOOM

En 2020, l'office de tourisme a développé des services pour satisfaire les besoins du tourisme d'itinérance par :

- la mise en place d'une signalétique pour relier la gare TGV au grand itinéraire cyclable La Vélomaritime en lien avec la Ville de Saint-Brieuc depuis la gare ;
- le projet de création d'aires de services le long du GR34 et de la Vélomaritime ;
- l'édition de brochures thématiques : GR34 en poche, au service des visiteurs et habitants, pour qu'ils puissent coupler la randonnée et les transports en communs.



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET JEUNESSE

LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA JEUNESSE SONT MULTIPLES. LE RÔLE DE L'AGGLOMÉRATION EST DE CRÉER DU LIEN ET DE MOBILISER LES DIFFÉRENTS ACTEURS POUR RÉPONDRE AU MIEUX AUX PRÉOCCUPATIONS DES JEUNES. L'AGGLOMÉRATION S'IMPLIQUE ÉGALEMENT DANS LA CRÉATION ET LA PÉRENNISATION DE FORMATIONS SUPÉRIEURES SUR LE TERRITOIRE. ELLE FINANCE ET PARTICIPE AUX ACTIVITÉS DU PÔLE UNIVERSITAIRE BRIOCHIN AU SEIN DU SYNDICAT DE GESTION DU PÔLE UNIVERSITAIRE. ELLE SOUTIENT, ENFIN, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION EN ACCOMPAGNANT, PAR EXEMPLE, LES PROJETS ASSOCIANT RECHERCHE ET ENTREPRISES.



Le principe de l'action de l'association *Entreprendre pour apprendre* : inciter des élèves à créer une mini-entreprise pour découvrir le monde de l'entrepreneuriat. Une action qui est soutenue par l'Agglomération.



Le projet J'ACTE est une expérimentation développée sur le territoire de l'Agglomération. Il est financé par le Programme d'investissement d'avenir (PIA) jeunesse sur la période 2016-2022. Ce projet permet de développer des actions avec et pour les jeunes du territoire, par des communes et des privés.

7

bourses ZEPHYR ont été attribuées à des jeunes du territoire portant des initiatives ou projets sur le territoire. Cette bourse permet aux jeunes de bénéficier d'un **accompagnement et d'un soutien financier** pour mener à bien leur projet en associant la CAF22, le Département et les élus des communes concernées.

1

rencontre de la Jeunesse – sur la thématique de "Engagement et la participation des jeunes sur le territoire" – a été organisée en 2020. Elle a regroupé jeunes, élus "Jeunesse" des communes et acteurs du territoire.

27

actions ont été conduites par 18 maîtres d'ouvrage et des acteurs privés en faveur de l'**autonomie des jeunes** sur le territoire notamment vers l'**emploi** (Job'jectif, CJS...), vers le logement, l'éducation à l'image, l'accès au numérique, la mobilité (Noc'TUB, accès au permis de conduire), l'information, la **prévention**...

48

étudiants étaient inscrits en première année de **médecine** (PAS + LAS), à Saint-Brieuc, à la rentrée 2020.

140

internes de la faculté de médecine de Rennes travaillent à l'**hôpital de Saint-Brieuc** chaque année.

23

étudiants ont été en **formation en alternance** au tout nouveau campus, **Inside campus**, qui prépare à deux BTS : management commercialisation et négociation et digitalisation de la relation client.

ZOOM

Le festival Baie des Sciences s'est déroulé du 2 au 18 octobre, dans le cadre de la Fête de la Science, événement national. Plutôt que de renoncer à la tenue du festival en pleine pandémie, l'association *Le Temps des Sciences* s'est adaptée. Le positif et l'innovation étaient à l'ordre du jour de cette troisième édition consacrée au "Biomimétisme ou comment s'inspirer de la nature pour innover durablement".

Pour promouvoir la science dans toutes les communes du territoire, une plate-forme numérique a été spécialement conçue pour le festival et des podcasts, des conférences, des tables-rondes ont été diffusés en direct. Le contenu de la plate-forme reste accessible pendant un an et de façon permanente sur la chaîne Youtube de l'association.

Saint-Brieuc Armor Agglomération a soutenu financièrement cette version exceptionnelle du festival à hauteur de 10 000€.

COMMUNICATION PROMOTION DU TERRITOIRE

INFORMER, EXPLIQUER, COMMUNIQUER, PROMOUVOIR, ATTIRER : CE SONT LES DIFFÉRENTES FACETTES DE CETTE MISSION COMMUNICATION. TRANSVERSALE, ELLE S'APPUIE SUR DE MULTIPLES ACTEURS INTERNES ET EXTERNES À LA COLLECTIVITÉ AFIN DE FAIRE CONNAÎTRE À LA FOIS LES CHAMPS D'INTERVENTION ET LES CHOIX POLITIQUES DE LA COLLECTIVITÉ ET DE SES ÉLUS ET DE PROMOUVOIR LES ATOUTS DE LA BAIE DE SAINT-BRIEUC ET DE SES COMMUNES.

+686 %

d'abonnés sur le profil **Linkedin** de l'Agglomération en 2020. L'image et la présence de Saint-Brieuc Armor Agglomération ont été fortement développées sur ce réseau social professionnel. Le profil Agglo compte aujourd'hui 4 915 abonnés contre 625 fin 2019.

Les **lignes éditoriales** de l'Agglomération sur les **réseaux sociaux** ont été redéfinies. Il reste à rendre la présence de la collectivité plus performante sur Instagram.

Facebook : 9 300 fans + 5 267 pour le Photo Festival ; Twitter : 5 287 abonnées ; Instagram : 2 000 abonnés + 1 400 pour le Photo Festival. Des indices de notoriété également en forte hausse sur l'ensemble de ces réseaux.

3

Newsletters thématiques. Une « **Lettre aux élus** » est rédigée et envoyée 10 à 12 fois dans l'année selon les actualités. Elle reprend les principaux dossiers actés en réunion du Bureau, Conseil et Conférence des maires. Envoyée à l'ensemble des conseillers municipaux, elle est aussi diffusée auprès des agents de l'Agglomération. La « **Lettre économique** » de Saint-Brieuc Armor Agglomération créée en juillet 2020 est diffusée auprès du **réseau économique local** et des élus. Un dossier thématique et des brèves alimentent les 6 numéros annuels. Les articles et interviews restent accessibles sur les pages développement économique du site internet. Une newsletter thématique dédiée au **Photo Festival** à été mise en place début 2021.

82

communiqués et dossiers de presse ont été rédigés et diffusés par la direction communication en 2020.

45

vidéos et animations ont été créées et diffusées en 2020 sur les réseaux sociaux et le site internet.

La direction RPAM a également produit une quinzaine de vidéos pour des ateliers et actions de sensibilisation.

88 535

exemplaires sont distribués en boîtes aux lettres à chaque parution du **magazine de l'Agglomération** (trimestriel).

44

supports d'information ont été réalisés pour l'arrivée des **nouveaux élus** en juillet 2020. Des synthèses des documents de référence, des fiches pratiques pour présenter les directions et le fonctionnement de l'Agglomération, un rapport d'activité, avec **rétrospective depuis 2017** et actions engagées, ainsi qu'un document de présentation des 32 communes. L'ensemble des schémas et documents structurants ont été ajoutés à cette « mallette » pour les élus.



75 commerçants participent à l'opération «J'achète local» qui a débuté en octobre 2020. Ils sont photographiés et apportent leur témoignage sur leur métier. Largement diffusée sur les réseaux sociaux, réseaux d'affichage, dans le magazine de l'Agglo et les supports communaux... cette campagne vise à créer de la proximité avec les commerçants et à inciter les habitants à consommer dans les commerces locaux.

Visuel d'appel, stand d'exposition et films sur l'offre de sport nature ont été réalisés par la direction communication de Saint-Brieuc Armor Agglomération afin de faire la promotion de cet atout majeur pour le territoire.



ZOOM

La refonte du site internet de Saint-Brieuc Armor Agglomération était nécessaire à une meilleure information des usagers et à la promotion du territoire. Orienté vers l'usager qu'il soit habitant, nouvel habitant, visiteur, acteur économique ou associatif, il permet à chacun de retrouver les informations nécessaires pour vivre le territoire, le comprendre et accéder aux services proposés par l'Agglomération. Une rubrique "actualités" permet de créer du contenu éditorial et d'informer en continu. Le site est régulièrement alimenté de témoignages, articles et vidéos complémentaires. Enfin, de nouvelles fonctionnalités vont prochainement rendre la recherche d'informations encore plus facile pour l'internaute.

www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh

MOBILITÉ

L'AGGLOMÉRATION DÉVELOPPE DES ACTIONS AFIN DE FAVORISER LES MODES DE DÉPLACEMENTS DOUX ET/OU ALTERNATIFS À LA VOITURE INDIVIDUELLE. ELLE SUIT NOTAMMENT SON PLAN DE DÉPLACEMENT URBAIN, SORTE DE FEUILLE DE ROUTE À DIX ANS, ET SON SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE, EN COURS DE RÉVISION EN 2020.



La Maison du vélo, sur le parvis de la gare de Saint-Brieuc, a ouvert le 10 janvier 2020. Cet espace réunit Rou'Libre, un service de location de vélos, un parking pour vélos sécurisé de 200 places ou encore une borne de réparation. Animations, ateliers, essais ont été proposés au public en septembre afin de faire connaître l'équipement et de promouvoir les mobilités douces.



L'Agglomération a testé un service de location de vélos électriques en libre-service. 16 vélos sont disponibles à la location devant l'office de tourisme (Saint-Brieuc) et au Légué. Ils permettent notamment de relier le centre-ville et le port. La première demi-heure d'utilisation est gratuite.

4,1 millions

de voyages ont été effectués sur le **réseau des TUB** soit une diminution de 31 % par rapport à 2019.

1,2 km

pour la nouvelle **voie verte, Hentig Glas**, entre Rabelais et Chaptal.



540

ménages ont bénéficié, en 2020, de l'aide à l'**acquisition d'un vélo à assistance électrique**.



3

nouveaux **bus hybrides** ont été mis en service sur le réseau des TUB.



4

temps de concertation ont ponctué l'avancée du projet TEO durant l'année 2020. Sous forme de réunion publique ou de café TEO, ils permettent d'échanger et de co-construire avec usagers et riverains les aménagements nécessaires au projet. La concertation concernant le quartier Ouest a été lancée fin 2019. Un premier café TEO a permis de travailler sur l'aménagement du boulevard de la Tour d'Auvergne. Puis les aménagements du boulevard Laënnec et de la rue de la Corderie ont été engagés.

ZOOM

Le projet Hentig Glas, coordonné par Saint-Brieuc Armor Agglomération, consiste à réaliser une voie verte réservée aux modes actifs de déplacement (vélos/ piétons) à l'emplacement de l'ancienne voie ferrée qui permettait de relier la gare de Saint-Brieuc et le port du Légué. L'aménagement du tracé identifié dans le Plan de déplacement urbain de l'Agglomération est prévu en trois temps.

Un premier tronçon de 1,2 km, entre les rues Berthollet et Chaptal, a été mis en service en 2020. Il dessert deux sites du pôle universitaire (Beaufeuillage/Mazier), deux lycées (Rabelais et Chaptal) et deux équipements sportifs. Grâce à ses 3,5 mètres de large et à son enrobé poncé, la voie verte peut être utilisée par tous les usagers et les personnes à mobilité réduite.

TRAVAUX et aménagement SIG

L'AGGLOMÉRATION RÉALISE DES PROJETS STRUCTURANTS, TELS QUE LES TRAVAUX SUR LA ROCADE URBAINE, LE CONTOURNEMENT SUD OU LE PROGRAMME DE BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE (TRANSPORT EST OUEST), POUR FACILITER L'ACCÈS AU TERRITOIRE. ELLE ACCOMPAGNE LES COMMUNES DANS LA RÉALISATION DE TRAVAUX ET PROJETS.

21m

de rayon pour le **giratoire** aménagé dans le cadre de l'amélioration du fonctionnement de la **rocade urbaine** où transitent **13 000 véhicules par jour** dont 5 600 pour accéder au centre hospitalier. Il permet de relier : la rue Marcel Proust ; les bretelles d'accès à la RD 700 (rue Guillaume Apollinaire) ; le parking visiteur de l'Hôpital Yves-le-Foll ; le site Enedis (rue Romain Rolland).

20

projets ont été réalisés ou sont actuellement en cours de réalisation pour des communes de l'Agglomération. **11 communes** et le syndicat de gestion du pôle universitaire ont fait appel aux services communs **Déplacement, Architecture et Aménagement** pour la réalisation de leurs projets.

915K€

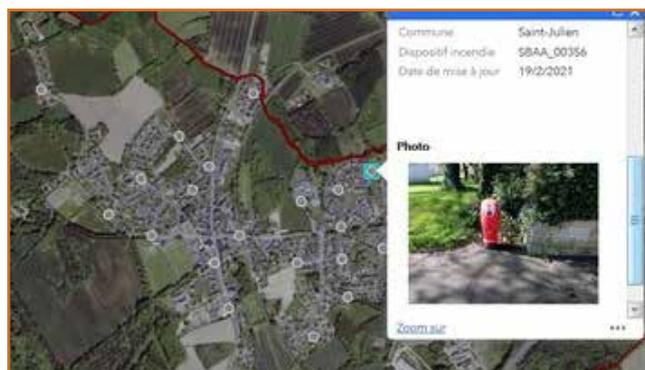
de **recettes de fonctionnement** dégagées par le **centre d'exploitation Est** de Saint-Brieuc Armor Agglomération, composé de 12 agents et 2 saisonniers. Le CEE a pour but, via la mise en commun de matériels, d'entreprendre divers **travaux d'entretien de voirie** tels que du balayage, fauchage, curage de fossés, peinture routière pour l'Agglo et ses communes.

20

nouveaux outils SIG (système d'information géographique) disponibles pour les services de Saint-Brieuc Armor Agglomération, de Lamballe Terre et Mer et de leurs communes membres. Ils permettent de saisir, de consulter et d'exploiter les **données géographiques** (des canalisations d'eau pluviale, des arbres, des arrêts de transport en commun...) dans des **applications bureautiques** et/ou en mobilité via des tablettes ou des smartphones.

31

réunions d'informations SIG se sont déroulées dans les communes du Pays de Saint-Brieuc. 121 nouveaux élus ou agents ont été informés sur les services auxquels ils ont accès dans le cadre du partenariat SIG au travers de **démonstrations** des outils de l'Extranet SIG.



Application de consultation des hydrants saisis sur le terrain via une tablette.



Le syndicat de gestion du pôle universitaire a fait appel aux services de l'Agglo pour construire le nouveau restaurant universitaire.

ZOOM

Le SIG a mis à disposition des tutoriels vidéo afin d'assurer son assistance aux utilisateurs de l'Extranet SIG. Ces 11 tutoriels, nommés «TutoSig» décrivent l'Extranet SIG et les différentes fonctionnalités de ses applications de consultation : interface, localisation, consultation, sélection, export, dessin, mesure, impression, sauvegarde. Accessibles depuis la rubrique "aide" des 11 applications et sous-titrés afin de donner accès aux explications même sans sortie audio, ils permettent aux élus et agents de se former de manière autonome à l'utilisation de l'Extranet SIG. Cet outil, qui a été mis en œuvre en raison des restrictions en période Covid, vient enrichir l'offre d'assistance à l'utilisation de l'Extranet SIG (téléphone, courriel et formation en présentiel).

LES PÔLES DE PROXIMITÉ

DANS UN SOUCI D'APPORTER LES SERVICES AUX HABITANTS DANS CHAQUE PARTIE DE SON TERRITOIRE, L'AGGLOMÉRATION S'EST DOTÉE DE TROIS PÔLES DE PROXIMITÉ À BINIC-ÉTABLES-SUR-MER, QUINTIN ET PLOEUC-L'HERMITAGE. ILS SONT DES RELAIS DE PROXIMITÉ DES ÉLUS, DES SERVICES COMMUNAUX ET COMMUNAUTAIRES. ILS PARTICIPENT À ASSURER UN SERVICE DE QUALITÉ AU PLUS PRÈS DES RÉALITÉS ET DES BESOINS DE LA POPULATION À QUI ILS DÉLIVRENT DES INFORMATIONS SUR LES DIFFÉRENTS SERVICES DE L'AGGLOMÉRATION ET SUR LES SERVICES DÉLÉGUÉS À D'AUTRES ORGANISMES. ILS S'INSCRIVENT DANS LES ORIENTATIONS DU PROJET DE TERRITOIRE.

2 500 ⁽¹⁾

appels téléphoniques ont été reçus, en 2020, dans les pôles de proximité.

1 200 ⁽¹⁾

personnes ont été accueillies.

100 ⁽¹⁾

permanences ont eu lieu dans les pôles. Elles sont menées par les différentes directions de l'Agglomération qui se déplacent **au plus près des habitants** : habitat, insertion/emploi, mobilité, SPANC, déchets ménagers... 

80 ⁽¹⁾

composteurs ont été vendus. 

90 ⁽¹⁾

réunions thématiques - sur la mobilité, la fibre optique, la culture, l'eau et assainissement, le développement économique, l'urbanisme... - ont été organisées dans les pôles de proximité.

(1) Données sur deux pôles de proximité.



Les pôles de proximité sont restés ouverts durant les confinements pour garantir la continuité des services. Les bureaux ont été aménagés afin de respecter les règles sanitaires (plexiglass, bureau isolé...).



Un groupe de travail (élus et techniciens) chargé de réfléchir sur la structuration et la cohérence territoriale des pôles de proximité a été mis en place.

ZOOM

Les services des pôles de proximité :

Pôle de Quintin : accueil SBAA, antenne CIAS. Dans son périmètre : maison de l'enfance la Garenne des Mômes (RPAM, multi accueil, musicienne, ALSH), centre médico-social, piscine Ophéa, déchèterie, école de musique, bureau d'office de tourisme.
Pôle de Plœuc-L'Hermitage : accueil SBAA, antenne Eau, RPAM, musicienne, permanence CIAS, siège du syndicat de Lorge.
Pôle de Binic-Étables-sur-Mer : antenne CIAS, cyber base. Dans son périmètre : piscine Goëlys, 2 pôles nautiques, Golf de la Baie, maison de l'enfance Potes de Potiron (multi accueil et RPAM).

HABITAT ET GENS DU VOYAGE

AU TRAVERS DE QUATRE AXES, DÉTERMINÉS EN COHÉRENCE AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE, LE PLAN LOCAL DE L'HABITAT DE L'AGGLOMÉRATION (2019-2024) A POUR OBJECTIF DE CONSTRUIRE 850 LOGEMENTS (DONT 250 LOGEMENTS SOCIAUX) PAR AN PAR LA CONSTRUCTION NEUVE, MAIS AUSSI DE LUTTER CONTRE LA VACANCE ET L'ÉTALEMENT URBAIN, D'ASSURER LE RENOUVELLEMENT URBAIN NOTAMMENT DANS LES CENTRALITÉS. ENFIN, IL ENCOURAGE LES INTERVENTIONS DANS LE PARC EXISTANT PAR DES AIDES, DES INFORMATIONS, DU CONSEIL AFIN D'ADAPTER LES LOGEMENTS AU VIEILLISSEMENT ET AU HANDICAP ET DE LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE.

L'AGGLOMÉRATION SOUTIEN ET ACCOMPAGNE ÉGALEMENT LES GENS DU VOYAGE EN ASSURANT NOTAMMENT LA GESTION DE SEPT AIRES D'ACCUEIL.

314

logements sociaux programmés. L'Agglomération accompagne les bailleurs sociaux publics qui réalisent de nouveaux logements dans les 32 communes. Pour ce faire, elle a accordé **1,035 M€ de subventions**. Les travaux, estimés à 35 M€ d'investissement, auront un **impact positif** sur les entreprises et sur l'économie.



7 700

contacts ont été enregistrés, en 2020, à l'**Espace Info Habitat**, porte d'entrée pour tous ménages souhaitant des informations, un accompagnement ou une aide aux travaux dans leurs **logements actuels ou futurs** (acquisitions). L'EIH regroupe des partenaires comme l'Agence locale de l'environnement et du climat ou l'Agence départementale d'information sur le logement.

1 403

ménages ont été **accompagnés** par l'EIH et ses partenaires : renseignements, diagnostics ou financements relatifs à des travaux d'économie d'énergie, projets d'acquisition pour occupation personnelle ou investissement...

350

diagnostics ont été réalisés et **403 primes** ont été accordées pour rénover des logements. L'Agglomération a mobilisé plus de 2,8 M€ afin de répondre à l'axe fort de la politique habitat de Saint-Brieuc Armor Agglomération : intervenir de plus en plus sur le parc existant pour **lutter contre la vacance**, favoriser les **économies d'énergie**, **renforcer les centres-villes** et **centres-bourgs**.



81

aides à l'adaptation des logements au **handicap** et au **vieillessement** ont été accordées dans le cadre du Programme local de l'habitat.



68

emplacements famille répartis sur les 7 **aires d'accueil des gens du voyage** gérées par l'Agglomération.

85 %

de **taux d'occupation** constant des emplacements pour l'ensemble des aires. Le taux d'occupation atteint 90 à 95% sur certaines aires comme Trégueux, Pordic et Langueux avec des personnes en forte **demande de sédentarisation** et stationnant de manière permanente sur les aires.

66

stationnements de **petits groupes familiaux** ont été répertoriés en 2020. Une forte hausse qui pourrait s'expliquer par l'annulation des grands rassemblements.

4

aires d'accueil "prioritaires" sur lesquelles l'association Itinérance intervient. Cette dernière accompagne l'Agglo dans la réalisation de son **projet social intercommunal** et participe fortement au travail autour de la **scolarisation** des enfants du voyage. Au niveau social, l'Agglomération favorise le lien avec les structures de droit commun (CCAS, MDD, ect...) et a maintenu des interventions sur l'ensemble des aires d'accueil au cours des deux périodes de confinement.



64 819 €

de **redevances et de recettes d'utilisation du domaine** ont été perçues par l'Agglomération. Une perte de recettes de 28 988€ a été enregistrée. Elle est liée à la gratuité des aires d'accueil au cours des deux premiers confinements.

HABITAT ET GENS DU VOYAGE



Pour promouvoir l'investissement locatif, reconquérir le parc ancien vacant et favoriser l'offre de logements de qualité à loyers modérés, l'Agglomération propose, via Soliha, un conventionnement avec travaux.



L'Agglomération accorde des aides financières pour favoriser les réhabilitations énergétiques. En parallèle, l'Agence locale de l'énergie et du climat délivre des conseils impartiaux sur les travaux énergétiques à réaliser.

ZOOM

Depuis le 15 juin 2020, l'entreprise Hacienda se charge de la gestion des sept aires d'accueil des gens du voyage de l'Agglomération (110 places caravane). Elle s'occupe de la maintenance, de l'entretien, des arrivées et des départs de voyageurs, de l'encaissement des frais d'emplacement, de consommation d'eau et d'énergie. Ces missions sont réalisées par quatre salariés qui travaillent à plein temps sur les aires de l'Agglo. Une fois par semaine, un cinquième salarié se consacre à l'accompagnement social des voyageurs.

Si elle confie sa mission de gestion des aires d'accueil des gens du voyage à Hacienda, l'Agglomération reste présente sur les aires et auprès de leurs usagers. Elle assure le suivi de la prestation, gère les travaux d'investissements et se charge de la médiation. L'association Itinérance 22 poursuit ses activités en faveur de l'insertion des gens du voyage.

ENFANCE

L'ENFANCE, À L'AGGLOMÉRATION, REGROUPE TROIS SERVICES DIFFÉRENTS :

- LE RELAIS PARENTS ASSISTANT MATERNEL,
- LE MULTI-ACCUEIL INTERCOMMUNAL POUR LES ENFANTS DE 2 MOIS ET DEMI À 4 ANS RÉVOLUS, AVEC LES STRUCTURES POTES ET POTIRON (BINIC-ÉTABLES-SUR-MER) ET LA FARANDOLE (QUINTIN).
- L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH) DONT LA GESTION EST CONFIEE À LA MJC DE QUINTIN.

CES TROIS SERVICES SE SONT ADAPTÉS RAPIDEMENT À LA CRISE SANITAIRE. LE RPAM S'EST ATTACHÉ À MAINTENIR LE LIEN AVEC LES ASSISTANTS MATERNELS ET LES FAMILLES NOTAMMENT GRÂCE À DE NOUVEAUX OUTILS. LES MULTI-ACCUEILS ET L'ALSH SONT RESTÉS OUVERTS, DURANT LES CONFINEMENTS, POUR ACCUEILLIR LES ENFANTS ET LES JEUNES DES PERSONNELS PRIORITAIRES (SOIGNANTS, GENDARMES...). ILS SE SONT ADAPTÉS AUX RÈGLES D'HYGIÈNE SANITAIRE ET LE LIEN AVEC LES FAMILLES A ÉTÉ MAINTENU. L'OFFRE D'ANIMATION ET DE SORTIES A ÉTÉ IMPACTÉE PAR LA CRISE.

3 287

contacts **familles** ont été établis en 2020 par le RPAM et 4 161 avec des **professionnels**.

448

ateliers d'éveil (espaces jeux, ateliers musique, spectacles...) ont été organisés par le RPAM, en 2020, ainsi que 30 **sorties** avec les enfants et les assistants maternels.

43

soirées à thème à destination des **professionnels** ont été proposées par le RPAM.

148

enfants ont été accueillis dans les **multi-accueils communautaires** dont 135 enfants du territoire.

47

enfants accueillis dans les multi-accueils communautaires vivent sous le **seuil de pauvreté**.

48 215

heures d'«ouverture» à l'ALSH qui a accueilli, en 2020, 889 enfants et jeunes.



Des rencontres territoriales petite enfance ont rassemblé plus de 500 personnes et au vu du contexte sanitaire, une édition a été mise en place sous le format webconférence.



Malgré le contexte sanitaire, des ateliers et animations ont été organisés dans les différentes structures accueillant des enfants.

ZOOM

Afin de rester au plus près des familles pendant la crise sanitaire, le RPAM a multiplié les échanges téléphoniques et/ou en visioconférence pour assurer la continuité du service et répondre aux questions des assistants maternels et des familles (contrat de travail, mesures sanitaires à suivre, mode d'accueil à mobiliser, gestion du stress...).

Pendant le premier confinement, un padlet "Main dans la main" a été créé. Cet outil a permis d'établir des échanges collaboratifs (idées d'activités, livres, vidéos sur le thème de l'éveil) et a été utilisé comme support de diffusion pour les webconférences du relais. 12 mini-vidéos ont été réalisées et ont donné lieu à 1 500 visionnages et à plus de 150 interactions.

CIAS

LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS) S'ADRESSE AUX PLUS DE 60 ANS, AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET AUX PERSONNES ATTEINTES D'UNE MALADIE INVALIDANTE OU D'UNE INCAPACITÉ TEMPORAIRE. IL REGROUPE L'AIDE À DOMICILE (SAAD), LE SOIN À DOMICILE (SSIAD), LE PORTAGE DE REPAS, LA PRÉVENTION SANTÉ OU ENCORE L'AIDE AUX AIDANTS.



Le siège et l'antenne centre du Centre intercommunal d'action sociale ont déménagé, en octobre 2020, 13, rue Pierre Mendès France, à Trégueux. Ce bâtiment de l'Agglo est loué au CIAS.



L'engagement du personnel du CIAS pendant la crise sanitaire a été particulièrement apprécié par les usagers et les habitants.

1 million €

sont apportés par l'Agglomération au **budget global** du CIAS qui s'élève à 20 M€ depuis 2020.

32

nouveaux **administrateurs** font partie du CIAS. Présidé par le Président de l'Agglomération, le nouveau conseil d'administration s'est réuni cinq fois entre septembre et décembre 2020 afin d'adopter le budget du CIAS.

388 000

heures ont été réalisées, en 2020, par les **auxiliaires de vie** du service d'aide à domicile. Cela représente plus de **470 000 interventions** chez 3 295 personnes.

308

personnes ont bénéficié du système de **téléalarme**.

175 000

repas ont été livrés en 2020 à **1 044 bénéficiaires**.

300

personnes au moins ont bénéficié du service du service de **soins infirmiers à domicile**.

ZOOM

En 2020, l'activité du CIAS a été fortement impactée en raison de la crise sanitaire : déprogrammations, réajustements et remplacements. La très forte mobilisation des équipes a permis de répondre aux besoins des habitants. 400 agents ont été formés pour intervenir spécifiquement dans le cadre des équipes Covid au service d'aide et de soins à domicile. Elles ont été mobilisées environ 80 fois sur des situations de cas contact ou cas positifs au Coronavirus. Les infirmiers ont également été formés pour réaliser des tests de détection Covid.

En outre, l'État a sollicité le CIAS pour assurer la mission d'appui à l'isolement des personnes cas contact ou cas positif au Covid. Les deux chargées de mission prévention santé et Contrat local de santé assument cette fonction tous les jours afin d'aider les personnes isolées dans la vie quotidienne.



CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ (CLS) RÉPOND À UN OBJECTIF PRINCIPAL : INSCRIRE LA SANTÉ AU CŒUR DES POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES. IL S'AGIT DONC DE FAVORISER LA BONNE SANTÉ DES HABITANTS DU TERRITOIRE, EN DÉVELOPPANT UNE POLITIQUE TERRITORIALE QUI RÉPOND AUX BESOINS IDENTIFIÉS LORS DU DIAGNOSTIC. LES ACTIONS DU CLS SONT VARIÉES : SENSIBILISATION DES HABITANTS, DÉVELOPPEMENT DE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE POUR LES MÉDECINS OU ENCORE ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS FRAGILES VERS LES DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN.

21

fiches actions sont prévues dans le Contrat local de santé. Elles sont réparties en quatre axes de travail : **"Prévention et promotion de la santé"**, **"Accès aux soins"**, **"Populations vulnérables et leurs aidants"**. **"L'innovation et la participation citoyenne"** est un cinquième axe transversal.

3

associations de professionnels de santé se sont engagées dans la construction d'un **projet de santé**, afin de répondre aux besoins des nouvelles générations de travailler de manière coordonnée.

440

personnes ont participé aux différentes **actions de prévention** mises en place, malgré la crise sanitaire, par le CLS en 2020. Ces actions portaient sur la **protection de la peau**, le don du sang, **les écrans et les adolescents**, le dépistage du cancer du sein.

3

actions ont été proposées par l'Agglomération qui a candidaté à l'Appel à manifestation d'intérêt du Département engagé dans la **lutte contre la désertification médicale** : journée d'accueil et remise d'un pack d'accueil aux internes de l'hôpital et aux stagiaires de la médecine libérale, réalisation d'outils de communication, proposition de **coaching professionnel pour le/la conjoint-e**.

100 000€

ont été attribués, en 2020, par l'Agglo pour accompagner financièrement les communes qui s'engagent dans l'**acquisition** ou la **rénovation** de locaux permettant d'accueillir des médecins. Cette somme finance également une aide directement versée aux médecins s'installant pour la première fois sur le territoire.



Une action de sensibilisation à la protection de la peau a été menée, en juillet 2020, à Plérin, en partenariat avec la Ligue contre le cancer.



Une collecte de sang a été réalisée les 23 et 24 avril 2020 à la Maison de l'Agglomération (Saint-Brieuc).

ZOOM

L'Agglomération a répondu à l'Appel à projet **Conférence des financeurs pour développer le sport adapté dans ses équipements communautaires**. Il est prévu, en lien étroit avec le Centre intercommunal d'action sociale, de promouvoir la pratique sportive sur le territoire, en mettant en place des séances pour les personnes les plus fragiles (personnes âgées, personnes en situation de handicap, malades chroniques, ...). Ce travail est également associé au projet mené par l'Agglomération sur le Sport nature.



SPORT

L'AGGLOMÉRATION, À TRAVERS SA DIRECTION DES GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS, A PLUSIEURS AMBITIONS : FAIRE RAYONNER LES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS ET S'ASSURER DE LEURS RETOMBÉES SUR L'EMPLOI DIRECT ET INDIRECT ; FAIRE VIVRE LES SINGULARITÉS DE L'AGGLOMÉRATION AU SEIN DE LA DESTINATION TOURISTIQUE, NOTAMMENT AVEC LE SPORT NATURE ; FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT DES HABITANTS PAR UN CADRE DE VIE AGRÉABLE ET DES ÉQUIPEMENTS PROPICES À LA PRATIQUE SPORTIVE ET ENFIN GARANTIR LE BIEN-ÊTRE DES HABITANTS PAR UN ACCÈS À LA CULTURE ET À LA SANTÉ. EN 2020, L'ACCOMPLISSEMENT DE CES MISSIONS A ÉTÉ MIS À MAL PAR LA CRISE SANITAIRE.



La 19^e édition du trail Glazig, première étape du challenge Ouest Trail Tour, a rassemblé 3 600 coureurs issus de 60 départements, plus de 300 bénévoles impliqués sur les 7 courses et 2 randonnées.



Malgré des contraintes sanitaires fortes, l'Agglomération a organisé le Trophée des multicoques et le départ de la Solitaire du Figaro. Sur la ligne de départ : des sportifs formés dans les centres nautiques du territoire comme Anthony Marchand et Yann Eliès. Ces événements de renom ont assuré des retombées positives sur les emplois directs et indirects.

15

associations sportives sur les 31 soutenues par l'Agglomération ont dû annuler leurs **manifestations** (Open de tennis, championnat du monde de canicross...). Le calendrier a toutefois été plus clément pour certains comme pour le meeting Aquabaie, qualificatif pour les championnats de France, qui a regroupé 400 nageurs les 1^{er} et 2 février. Même succès pour les championnats de France espoirs et nationaux d'athlétisme qui se sont déroulés, en février (600 athlètes et 3 200 spectateurs/jour), à la Halle Maryvonne Dupureur.

6 400

séances de **sports nautiques** réalisées en 2020 avec la cible touristique-économique lors des vacances scolaires. Malgré une année complexe, liée à la crise sanitaire, les pratiquants ont répondu présent au **Pôle nautique Sud Goëlo** (Saint-Quay-Portrieux). Ce dernier compte **210 adhérents** à l'année (kayak, voile, sport ou compétition).

58,76 %

de **baisse de fréquentation** dans les cinq **piscines** de l'Agglomération : 176 403 entrées tous publics en 2020 contre 427 757 en 2019. L'amplitude d'ouverture des piscines a été réduite de 42,34 % et la **perte de recettes** (n'intégrant pas les remboursements) atteint 49,89 %.

25 300

personnes ont fréquenté le **golf** en 2020. Malgré une très bonne fréquentation, les trois mois de fermeture liée aux confinements ont eu un **impact sur ses résultats financiers** de l'équipement. En effet, le golf n'a pas bénéficié du fonds de solidarité à destination des entreprises.

41,85 %

de baisse de fréquentation à la **patinoire** qui a généré une perte de chiffre d'affaires de 50,76 % (hors remboursements).

28

circuits VTT (680 km de sentiers) dans le nord et le centre du territoire ont été regroupés grâce à la **fusion des stations VTT** des anciennes communautés de communes Saint-Brieuc Agglomération et Sud Goëlo. Prochaine étape : la validation de parcours dans le sud de l'Agglo.



ZOOM

L'Agglomération affirme par le biais d'une nouvelle compétence une ambition forte pour le sport de haut niveau amateur. Il s'agit d'un nouveau levier pour les clubs et les sportifs qui valorisent chaque jour notre intercommunalité. Dans le cadre du label «Terre de Jeux 2024», l'Agglo a souhaité s'imposer comme territoire incontournable pour se préparer au plus haut niveau. Quatre sites pourront d'ailleurs accueillir des délégations pour leur préparation.

CULTURE

LA POLITIQUE CULTURELLE DE L'AGGLOMÉRATION CONTRIBUE À GARANTIR LE BIEN-ÊTRE DES HABITANTS. PAR LA GESTION D'ÉQUIPEMENTS OU PAR LA COORDINATION DE PROJETS MULTIPARTENARIAUX STRUCTURANTS, SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION AFFIRME L'AMBITION DE CONSOLIDER L'OFFRE CULTURELLE DE PROXIMITÉ.

50

sorties nature ont été organisées par la **Maison de la Baie**, malgré la crise sanitaire. Ces sorties sont programmées tout au long de l'année, mais plus particulièrement en juillet et en août. Elles permettent de faire découvrir **la faune et la flore** de la baie de Saint-Brieuc sous tous ses aspects.



1 512

élèves ont participé aux **ateliers Terre** de **La Briqueterie** durant l'année 2020. Il s'agit d'une action forte menée auprès des **scolaires** et particulièrement des **élèves** des établissements du territoire de l'Agglomération.

25

enseignants de musique sont au service des élèves du territoire à l'**École de musique intercommunale Centre Armor** et dans le réseau des **musiciens intervenants**.

30

médiathèques font partie du réseau des **Médiathèques de la Baie**. Ce dernier a intégré **deux nouvelles structures** en 2020 : les centres de documentation du Conservatoire de Saint-Brieuc (musique, danse, théâtre) et de **Ti ar Vro-L'Oté/Cultures de Bretagne**. Deux **équipements de proximité** de plus, ouverts à tous pendant 43 semaines, malgré la pandémie !

2 280

personnes sont passées par **Ti ar Vro- L'Oté/Cultures de Bretagne** grâce à Telenn : plus de 700 participants aux 20 actions maintenues en présentiel, plus de 1 500 vues pour les actions dématérialisées et 80 élèves en cours (en distanciel) de breton.

351 000€

de **subventions** ont été versées aux **artistes** et aux **manifestations** du territoire. Le 7 Bis et Cies a aussi été utilisé par 16 compagnies ou associations en création de spectacles. Un soutien à la présence et à la pratique artistique sur le territoire qui a été maintenu malgré la crise.



Résidence de Myriam Martinez, artiste céramiste, soutenue par la DRAC et le Fonds Régnier pour la création. Cette résidence donnera lieu à la présentation des créations de l'artiste dans le cadre d'une exposition temporaire à La Briqueterie durant l'été 2021.



L'exposition photographique trilingue "Les gens du port" avec Judicaël de la Ferrière, dans le cadre du Mois des langues sur le port du Légué (mars 2020).

ZOOM

Avec l'aide de l'État (DRAC Bretagne), l'Agglomération a contribué financièrement et techniquement à rendre l'«Été culturel». Son objectif : soutenir les créateurs de spectacle vivant en cette période de crise et leur permettre de renouer avec les publics, dans des conditions compatibles avec le contexte sanitaire. 12 communes ont ainsi accueilli, en plein air, 12 spectacles sur le thème du livre et de la lecture (en appui à leur bibliothèque), entre le 8 août et le 19 septembre. 10 compagnies ou artistes costarmoricains ont conquis le cœur et l'esprit de plus de 550 personnes !

URBANISME

LE SERVICE COMMUN APPLICATION DU DROIT DES SOLS (ADS) INTERVIENT SUR UN TERRITOIRE DE 23 COMMUNES. IL REPOSE SUR UN INSTRUCTEUR RÉFÉRENT POUR CHACUNE DES 23 COMMUNES ET UN LOGICIEL D'INSTRUCTION DÉMATÉRIALISÉ PARTAGÉ AVEC ELLES. LES MODALITÉS D'INSTRUCTION ET LE RÔLE DE CHACUN SONT FORMALISÉS PAR UNE CONVENTION SIGNÉE ENTRE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ET CHAQUE MAIRIE. LE SERVICE COMMUN ADS EST COMPLÉMENTAIRE AUX TROIS COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION DOTÉES DE LEUR PROPRE SERVICE D'INSTRUCTION (PLÉRIN, PLOUFRAGAN ET SAINT-BRIEUC). À NOTER QUE 6 COMMUNES SOUMISES AU RÈGLEMENT NATIONAL D'URBANISME BÉNÉFICIENT TOUJOURS DE L'INSTRUCTION DE LA DDTM 22. LE SERVICE ADS SE CHARGE ÉGALEMENT DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL. EN EFFET, SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION EST COMPÉTENTE EN MATIÈRE DE «PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU), DOCUMENTS D'URBANISME EN TENANT LIEU ET DE CARTE COMMUNALE» DEPUIS LE 27 MARS 2017, ÉCHÉANCE FIXÉE PAR LA LOI ALUR.

2 000

dossiers déposés par des **entreprises** et des **particuliers** (permis de construire, déclarations préalables...) ont été instruits en 2020, soit près de **1 600 dossiers** pour les 23 communes pour lesquelles le service Droits des sols intervient (+100 dossiers par rapport à 2019 et + 170 dossiers par rapport à 2018). Malgré la crise sanitaire et les confinements, les **délais d'instruction** ont été respectés. Cela a contribué à ne pas ralentir l'activité du BTP.

8

révisions **générales** et 2 élaborations de **PLU** (dont 4 en cours en 2020) ont été réalisées de mars 2017 à fin 2020. Le service Droits des sols a enregistré **14 modifications de droit commun** (avec enquête publique), 8 modifications simplifiées, 3 mises en compatibilité de PLU - dont près d'une dizaine en 2020 - ainsi que 2 poursuites d'aires de valorisation de l'architecture et du patrimoine, dont 1 en cours en 2020.

25

délibérations prises en 2020 sur les procédures de PLU (40 en 2019).

3

règlements locaux de publicité de communes (Saint-Brieuc, Langueux et Plérin) auraient dû être caducs en juillet 2022, date butoir réglementaire. Un **Règlement local de publicité intercommunal** (RLPi) a donc été adossé à la compétence PLU. Jusqu'à ce jour, l'**élaboration du PLUi** avait été privilégiée en matière de mobilisation des moyens humains et financiers de la communauté d'Agglomération. Cependant, en vue de répondre aux attentes de plusieurs communes en la matière, cette prescription pourrait être suivie des **études correspondantes à compter de 2021.**



Ce bâtiment, au lieu-dit Le Bas Kermaux, à La Harmoie, a été identifié dans l'inventaire des anciens bâtiments agricoles d'intérêt patrimonial pouvant faire l'objet d'un changement de destination dans le cadre du PLUi



ZOOM

En 2020, dans l'attente de l'installation de la nouvelle gouvernance, des travaux d'ordre technique ont pu être menés en collaboration avec les communes sur le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) :

- poursuite du référentiel foncier habitat (inventaire des terrains constructibles) ;
- rencontre des 32 communes (présentation du PLUi, des travaux en cours, etc.) ;
- méthodologie du règlement et des zones agricoles et naturelles ;
- inventaire des anciens bâtiments agricoles d'intérêt patrimonial pouvant faire l'objet d'un changement de destination : 1 942 bâtiments inventoriés (dont les 2/3 dans les communes du sud), offrant ainsi un potentiel pour permettre la transformation d'une nouvelle pièce de vie ou créer un nouveau logement.

Un comité de pilotage avec un représentant élu pour chaque commune a également été installé à l'automne 2020. Les prochaines étapes pour 2021-2022 portent sur la phase de traduction réglementaire (zonage des parties agricoles, naturelles et urbaines) en vue d'aboutir à l'approbation du PLUi en 2024.

DÉVELOPPEMENT DURABLE



LA POLITIQUE ÉNERGIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'AGGLOMÉRATION S'APPUIE SUR LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE ADOPTÉ EN SEPTEMBRE 2019. CELUI-CI S'ARTICULE AUTOUR DE 6 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET 48 FICHES ACTIONS. L'ANNÉE 2020 A ÉTÉ LA PREMIÈRE ANNÉE DE MISE EN ŒUVRE. LE SERVICE COORDONNATEUR A MIS EN PLACE LES OUTILS DE SUIVI EN S'APPUYANT SUR LA DÉMARCHE CIT'ERGIE, DONT ELLE A ÉTÉ LAURÉATE EN 2018. L'ENSEMBLE DES DIRECTIONS DE L'AGGLOMÉRATION ONT PARTICIPÉ À CE PREMIER BILAN.

-15 %

de **consommation d'énergie** en 2020 par rapport à l'année précédente. Cette baisse très élevée est liée à la **fermeture de nombreux bâtiments** en raison du contexte sanitaire. Financièrement, cela a permis d'éviter près de 300 000€ de dépenses.

11,5 %

d'**énergie renouvelable** dans la consommation totale des équipements de l'Agglomération. La **filière bois** sort en tête des énergies utilisées avec près de 87 % de part d'utilisation. Le **biométhane de récupération** de la station d'épuration du Légué permet de couvrir l'intégralité des besoins de la piscine Aquaval et pèse ainsi près de 11 %. La filière **solaire thermique** et **photovoltaïque** atteint 2 % grâce aux 440m² de capteurs répartis sur six équipements.

900 m³

de bois **transformé en plaquettes** par l'Agglomération en 2020. Cette démarche est pilotée par le service **Énergie développement durable** et le service **Protection des milieux**, avec la participation de quelques agriculteurs et éleveurs locaux.

60

tonnes de bois plaquette de l'Agglo ont été livrées aux **chaudières** du dépôt des TUB et du Centre technique de l'eau et 8 tonnes pour l'**unité de gazéification** de Kerval (Ploufragan).

697

personnes ont répondu à l'**enquête** déployée par l'Agglomération au cours de l'été 2020 sur les **perceptions du changement climatique**, les leviers d'actions et les visions d'adaptation de l'aménagement. 80 % d'entre elles pensent que le changement climatique est l'affaire de tous. 71 % se rapprochent des **espaces naturels avec présence d'eau** lorsqu'il fait trop chaud. 51 % affirment que les espaces publics ne sont pas ou peu adaptés au changement climatique et 75 % que la **végétalisation des espaces** est une solution.

2 000 €

ont été versés à l'association **SolArgentina** afin de l'aider à financer l'**installation de fours solaires** en Argentine. Cette aide entre dans le cadre de la coopération internationale. En effet, l'Agglo peut mener des actions de **solidarité internationale** dans les domaines de compétence relevant de l'adduction d'eau potable, de l'assainissement des eaux usées, de la collecte des déchets solides et de l'énergie.



Le bois plaquette de l'Agglo est stocké sur les plate-formes de séchage de Plourhan et Plédran et est destiné à alimenter les chaufferies bois de l'EPCL. Le gisement non combustible obtenu sert de paillage dans les espaces verts des parcs d'activités.



Au cours de l'été 2020, l'Agglomération a mené une enquête sur les perceptions du changement climatique, les leviers d'actions et les visions d'adaptation de l'aménagement. 697 personnes ont répondu à cette enquête.

ZOOM

Le programme **Service d'accompagnement à la rénovation énergétique (SARE)** à destination des entreprises du "petit tertiaire" (moins de 10 salariés et moins de 1 000 m²) a été mis en place en 2020 et a permis à l'Agglomération d'accompagner 5 entreprises souhaitant rénover leurs locaux. Un diagnostic et un conseil énergie leur ont été fournis.

Par ailleurs, le **Fonds chaleur territorial** permet d'accompagner les collectivités et entreprises qui souhaitent se tourner vers les énergies renouvelables. En 2020, l'Agglo a ainsi réalisé une dizaine d'études d'opportunité pour identifier la rentabilité et la faisabilité technique d'intégrer une solution de chaleur renouvelable (chaudière bois, géothermie, panneaux solaires thermiques) à différents projets. Ce programme permet d'obtenir des financements pour les investissements et de bénéficier d'un accompagnement technique. Il est limité dans le temps (jusqu'en octobre 2022).

EAU & ASSAINISSEMENT

GRÂCE À SES NOMBREUSES STATIONS DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES, À SES 9 USINES D'EAU POTABLE ET À SES KILOMÈTRES DE RÉSEAUX, L'AGGLOMÉRATION VEILLE À LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE ET DE L'EAU REJETÉE EN MILIEU NATUREL. UNE MISSION QUI NÉCESSITE D'ENTREtenir ET DE RENOUELER AU FIL DES ANS TOUS CES ÉQUIPEMENTS.



Le territoire de l'Agglomération compte environ 1 000 km de réseau d'assainissement collectif et 2 100 km de réseau d'eau potable qu'il faut entretenir et renouveler au fil des années.

8 511 240 m³

d'eau potable produits en 2020 (contre 8 149 873 m³ en 2019). Ce chiffre marque un **record** qui s'explique par des ventes d'eau supplémentaires acheminées par le biais de l'interconnexion départementale vers les secteurs côtiers en été.

8 290 695 m³

d'eaux usées, un record également (7 645 163 m³ en 2019), corrélé aux **épisodes de pluies exceptionnels** en octobre (pluie centennale) et en décembre 2020.

29,5 millions € HT

d'investissements engagés, en 2020, pour la réalisation de travaux sur les ouvrages d'eau et d'assainissement.



16,4 km

de réseaux renouvelés cette année à l'échelle des 32 communes (eau potable, assainissement, eau pluviale).



8 431 381 € HT

de travaux pour construire **trois nouvelles stations d'épuration** : 5 132 520€ HT pour celle de Saint-Quay-Portrieux, 2 218 295€ HT pour celle de Lantic et 1 080 566 € HT pour celle de Saint-Don.



La station d'épuration de Saint-Quay-Portrieux va disposer d'un grand bassin circulaire intégrant plusieurs fonctions dans le traitement des eaux usées. Ce système permet de réduire les délais de construction, d'assurer une continuité de service optimale et de libérer du foncier pour des aménagements futurs.

ZOOM

Certains systèmes d'assainissement ne sont pas conformes à la réglementation nationale et locale car la qualité des rejets des stations d'épuration est jugée trop dégradée par rapport aux objectifs de préservation des milieux aquatiques et de ses usages (ressources d'eau potable, eaux de baignade, activités conchylicoles....). Ces non-conformités peuvent, à terme, bloquer le développement urbain. Les stations d'épuration de Lantic, Saint-Donan et Saint-Quay-Portrieux étaient concernées par ce problème.

Des études environnementales ont donc été réalisées pour définir les nouvelles normes de rejet à considérer. Des études de conception pour dimensionner les ouvrages ont été menées et trois nouvelles stations d'épuration plus performantes ont ainsi été construites ou sont en cours de construction.

Sur deux des trois projets, une démarche «Building Information Modeling», à partir d'une maquette numérique 3D, a facilité la conception, la réalisation, puis l'exploitation des stations d'épuration.

Les élus ont souhaité intégrer un parcours ou des panneaux pédagogiques, au sein de ces équipements, pour sensibiliser le public au traitement des eaux usées.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

LE PROGRAMME BASSINS-VERSANTS VISE À PROTÉGER ET RESTAURER LA QUALITÉ DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES SUR LES TERRITOIRES DE L'ANSE D'YFFINIAC, DU GOUËT ET DE L'IC. IL EST ÉLABORÉ EN LIEN AVEC LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DES EAUX (SAGE) DE LA BAIE DE SAINT-BRIEUC. DES ACTIONS SONT MENÉES TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, TANT AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS LOCALES, DU MONDE AGRICOLE QUE DES PARTICULIERS. LA RÉSERVE NATURELLE DE LA BAIE DE SAINT-BRIEUC EST UN ESPACE PROTÉGÉ. SA GESTION SE RAPPORTE « À L'ENSEMBLE DES DÉMARCHES INTELLECTUELLES ET TECHNIQUES QUI VISENT À ASSURER LA PROTECTION, LA CONSERVATION ET L'AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE NATUREL ».

1 656

tonnes d'**algues vertes** ont été ramassées dans l'Agglomération, en 2020.

33

agriculteurs ont été rencontrés pour un accompagnement lié aux enjeux du **Plan de lutte contre les algues vertes** et/ou à la **restauration des milieux aquatiques**. 

50

cas de **pollutions** des milieux aquatiques ont mobilisé le service.

4

nouvelles communes se sont engagées en niveau 5 de la **charte régionale d'entretien des espaces communaux**. 

539

élèves d'école primaire ont exploré les **milieux aquatiques** à proximité de leur école. 

7 280 mètres linéaires

bocagers ont été recréés. 

615

infractions à la réglementation de la protection de la baie ont été constatées. Ce bilan est en **forte hausse** par rapport aux années précédentes et malgré les périodes de confinement. Comme tous les ans, la principale infraction concerne les **chiens non tenus en laisse**.

284

microplastiques par kilogramme de sable ont été retrouvés en moyenne en fond de baie de Saint-Brieuc. Cette évaluation a été réalisée dans le cadre d'une étude menée par la **Réserve naturelle**. Il s'agit d'une concentration forte. Des travaux seront nécessaires pour évaluer le risque de cette pollution et pour l'intégrer à une réflexion sur la gestion du site.



Une berge après une restauration pilotée par le service Bassins-versants.



Reconnaisables par leurs tenues, 18 ambassadeurs de la baie (bénévoles) ont été à la rencontre de 1 057 visiteurs pour les sensibiliser aux richesses de la baie et au respect de la réglementation.

ZOOM

La Renouée du Japon, plante invasive répandue sur le territoire de l'Agglomération, colonise les milieux naturels et menace la biodiversité locale. Véritable fléau, elle fait l'objet d'une surveillance et d'un plan de lutte visant à limiter l'apparition de nouvelles « tâches ».

En 2020, ce plan a donné lieu à un partenariat entre les services Bassins-versants et Insertion professionnelle de l'Agglo, la Ville de Plérin, Adaléa et Armor Emploi. Des chantiers d'éradication de la renouée, appelés Chantiers Renouer, ont ainsi vu le jour. Ils sont conduits par le service Bassins-versants et font intervenir des hommes et des femmes fragilisés. L'objectif est à la fois environnemental et social car il permet de « renouer », de remettre du lien entre des personnes en activité et des personnes très éloignées de l'emploi. 

DÉCHETS & COOPÉRATION INTERNATIONALE

L'AGGLOMÉRATION ASSURE LA COLLECTE DES DÉCHETS, GÈRE LES DÉCHÈTERIES ET RÉALISE TOUT UN TRAVAIL DE PRÉVENTION AFIN DE RÉDUIRE LA QUANTITÉ DE DÉCHETS PRODUITS ET D'INCITER AU TRI. MALGRÉ LA CRISE SANITAIRE ET LES CONFINEMENTS, LE SERVICE DE COLLECTE DES DÉCHETS A ÉTÉ MAINTENU EN 2020.



Pendant les différents confinements, les rippeurs ont continué à collecter les déchets. Ils ont été remerciés et encouragés par de nombreux habitants.



Dans le cadre de la coopération internationale, l'Agglomération a préparé une benne à ordures ménagères qui sera envoyée à Cienfuegos (Cuba) en 2021. En effet, l'Agglo peut mener des actions de solidarité internationale dans les domaines de compétence relevant de l'adduction d'eau potable, de l'assainissement des eaux usées, de la collecte des déchets solides et de l'énergie.

6 620

appels téléphoniques ont été reçus par le service collecte et traitement des déchets en 2020. 48% des appels concernaient les bacs, 13 % les déchèteries et 12 % les composteurs.

6 130

interventions (contre 5 951 en 2019) ont été réalisées sur les **bacs** : 37 % pour apporter des bacs à de nouveaux habitants, 27 % pour un échange et 27 % pour obtenir un bac plus petit ou plus grand.

696 kg

de **déchets** (y compris les déchets déposés en déchèterie) ont été produits en moyenne par habitant durant l'année 2020 (664kg en 2019). Un habitant a généré en moyenne **205kg d'ordures ménagères** (poubelle marron), 69kg d'emballages et 52kg de verre. Il a en moyenne déposé **370kg en déchèterie** dont 82kg de gravats et 151kg de déchets verts.

10

ateliers de **promotion du compostage** ont été organisés malgré la crise sanitaire. 

590

kits de compostage ont été vendus en 2020. 

9

ateliers "**jardinage au naturel**" ont été organisés avec l'association Vert le jardin, en juin et juillet. Objectifs : accompagner les habitants dans leurs pratiques quotidiennes, les sensibiliser à de meilleures techniques d'entretien du jardin ainsi qu'à la **récupération des déchets verts**. 

7

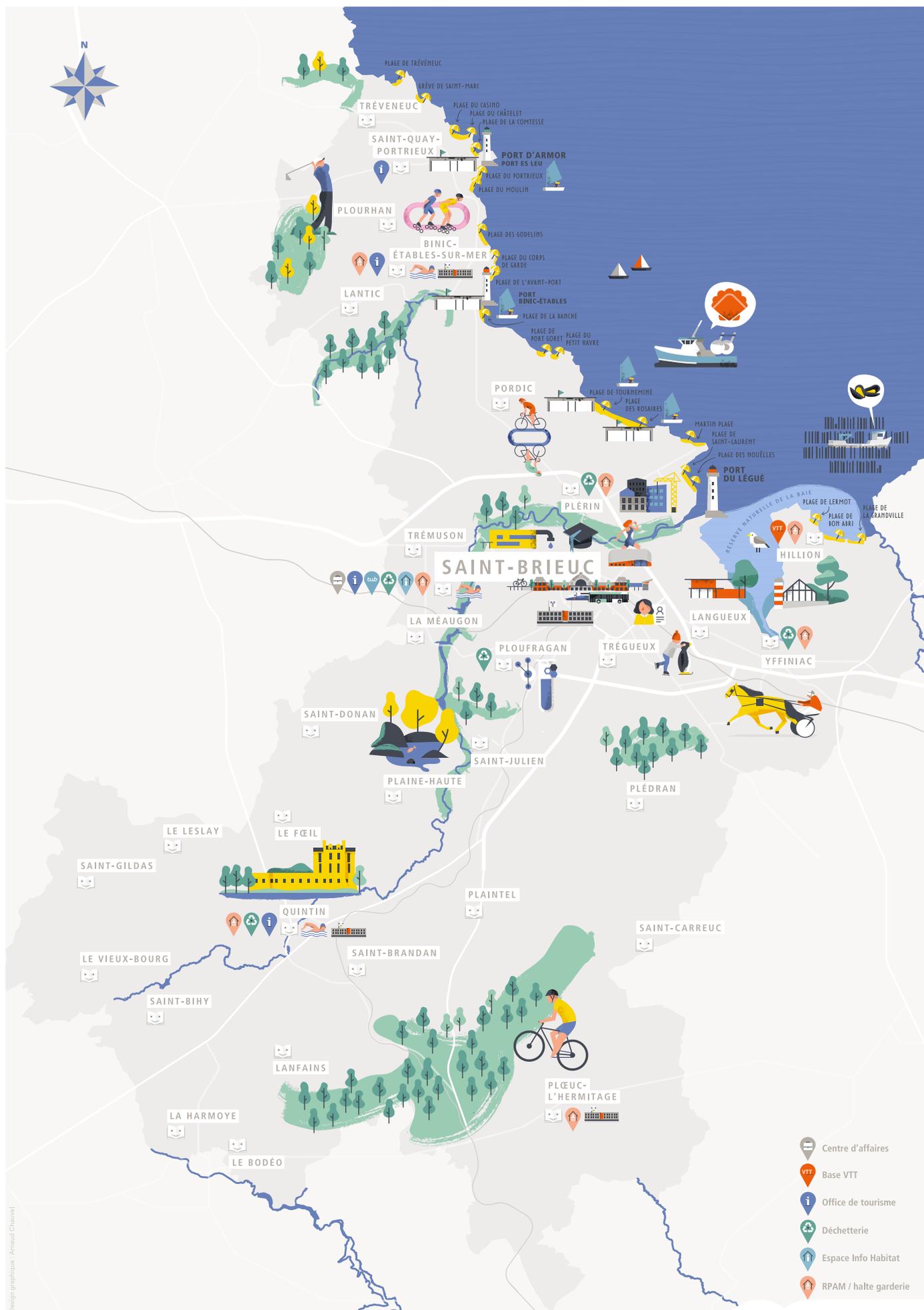
nouveaux sites de **compostage collectif**, dont 3 sites pédagogiques, ont été installés. L'Agglomération compte ainsi **74 sites** - 39 en habitat collectif, 30 en structures et 5 dans des jardins partagés - dont 28 sont facilement accessibles à tous. 

ZOOM

Il était nécessaire d'harmoniser les règles concernant la collecte des déchets à l'échelle des 32 communes. Les modalités en vigueur dans la zone centrale de l'Agglomération n'avaient pas été revues depuis 2007, or les productions de déchets ont sensiblement évolué (baisse de 30% ordures ménagères, mais augmentation des flux en déchèterie).

L'année 2020 a permis de caler les modalités qui prendront effet à partir du 1^{er} janvier 2022. Elles concernent la fréquence de la collecte des ordures ménagères et le mode de collecte du verre. Ces changements seront accompagnés par le renforcement de services (équipes prévention et logistique) et la création de nouveaux services :

- le «comptoir du recyclage», forme expérimentale de déchèterie urbaine de centre-ville ;
- une brigade environnement composée d'agents assermentés pour relever les infractions au règlement de collecte. 



La terre, la mer, l'avenir en commun





saintbrieuc-armor-agglo.bzh

